

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Samedi 12 Octobre 2024

Salle des Fêtes « La Ferme » 6 rue de Sucy à Boissy Saint Léger

RAPPORT DE GESTION



LE FOOTBALL VAL DE MARNAIS EN LIGNE

7 JOURS / 7 - 24H / 24 SUR :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>



DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

La force d'une passion !



ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

EN CE MOMENT INFOS DE LA SEMAINE



RESULTATS - FINALES DES COUPES 94 - 2024

ACTUALITÉS DU MOMENT

Retour en images sur les Final...

MON CLUB ENTRE EN JEU

Rejoignez le mouvement et découvrez les 64 actions du Foot entre en jeu. Faites de votre club un lieu de ...

COMPÉTITIONS

CHAMPIONNAT COUPE

Sélectionnez un championnat

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

District De Football Du ...

Suivre la Page 2,9 K followers

CERTIFICATE - OF ACHIEVEMENT -

Certificat Fédéral de Football 1, 2 et 3

RETENEZ LES JOURNÉES SUR LE SITE

District De Football Du Val De Marne (ma)

1 | L'arrêté CFF1 - CFF2 - CFF 31

Afin de se tenir informé sur :

- * l'actualité du football val de marnais
- * le suivi des compétitions (résultats, classements, sanctions...)
- * le suivi des commissions, les PV dès le Jeudi
- * les formations dirigeants / éducateurs
- * les règlements des compétitions

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Samedi 12 Octobre 2024

Salle des Fêtes « La Ferme » 6 rue de Sucy à Boissy Saint Léger

* * * *

RAPPORT DE GESTION

- **Rapport Moral :**

Par Madame Lili FERREIRA, Directrice Administrative

- **Rapport des Actions Techniques :**

Par L'Equipe Technique Départementale

- **Rapport Financier :**

Par Monsieur Jean-Pierre LACHASSAGNE, Trésorier Général

- **Rapport du Vérificateur aux Comptes :**

Par Monsieur Angel PINAR, Commissaire aux comptes

RAPPORT MORAL

Par Madame Lili FERREIRA,
Directrice Administrative

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis,**

Je vous présente un bilan complet de la saison écoulée qui dresse un portrait des activités de notre District. Il témoigne du dynamisme de notre Association. En lisant ce rapport vous pourrez avoir un aperçu du travail effectué par les différents acteurs impliqués.

La politique générale du District est définie et mise en œuvre par le Comité de Direction qui s'est réuni à **8** reprises (*+ 5 Bureaux du Comité*).

Ce rapport est une obligation statutaire et sera soumis à votre approbation lors de notre **Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 12 Octobre 2024 à Boissy Saint Léger**.

Les points suivants constituent l'essentiel de ce rapport :

- Les effectifs du District,
- Les travaux du Comité de Direction,
- L'activité des Commissions,
- Le point sur les différents Championnats et Coupes
- Statistiques, récompenses et palmarès

Il convient d'y ajouter le bilan des Actions Techniques présenté par l'équipe Technique Départementale et les différents rapports financiers.

UNE PENSEE pour ceux qui nous ont quittés en 2023/2024

-M. MACALOU Makan, décédé à l'âge de 49 Ans, responsable des U8-U9 durant de longues années au Club Portugais Acad. Champigny, mais surtout enfant du club

-Mme. NOEL Claudia, décédée à l'âge de 31 Ans, Educatrice depuis 9 ans au Club de Joinville RC

-M. HENRI Didier, décédé à l'âge de 89 Ans, Ancien Arbitre Fédéral et Président de la Commission Régionale d'Arbitrage

-VAN BRUSSEL Michel, décédé à l'âge de 72 Ans, Ancien Arbitre, Délégué Officiel depuis de nombreuses années et Membre de la LPIFF

-MISIMI Aristote, décédé à l'âge de 31 Ans au cours d'une rencontre de Football d'un arrêt cardiaque, licencié à OLYMPIQUE CLUB D'IVRY

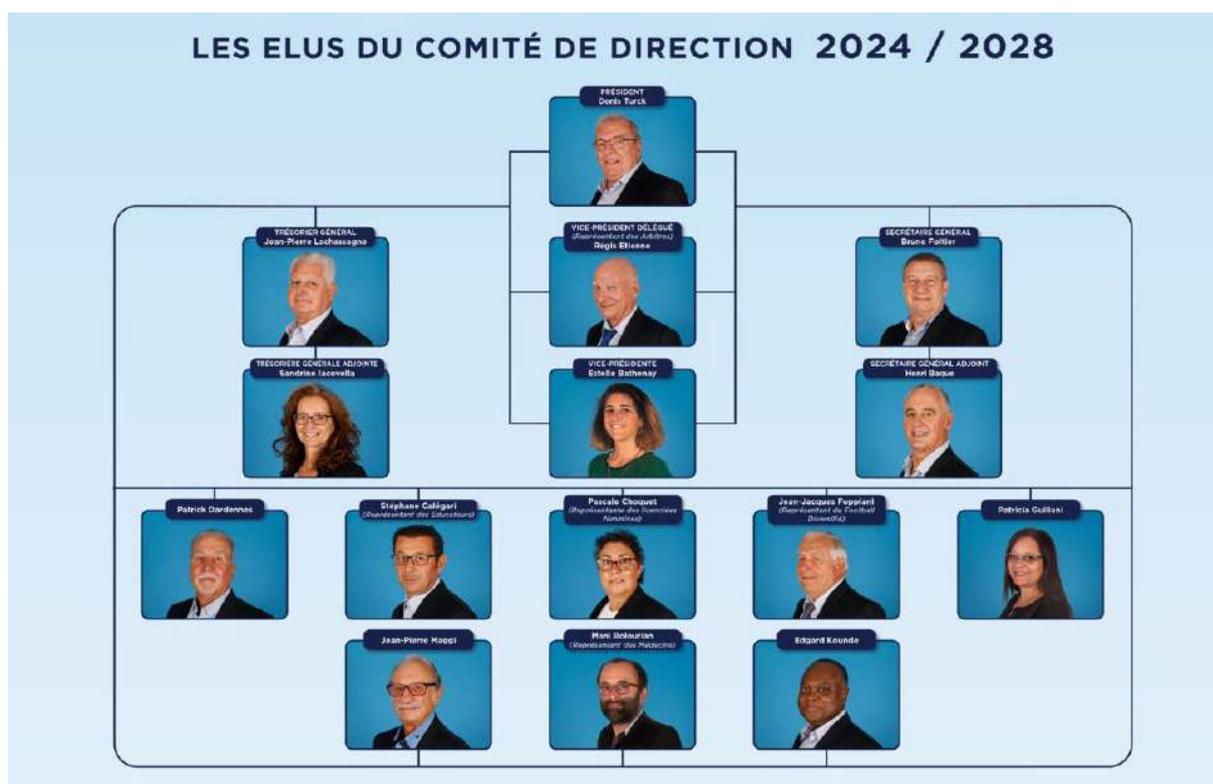
-M. Claude NEGOUAI, décédé à l'âge de 68 ans, Dirigeant à Créteil Lusitanos et Commissaire du District du Val de Marne en Commission de Discipline,

Aux familles des disparus, aux dirigeants de leurs clubs, nous renouvelons nos sentiments de sympathie.



Les Travaux du Comité de Direction

Les principales actions conduites par notre District au cours de la saison



REUNIONS SECTEURS « CLUBS »

Objectifs :

Poursuivre la démarche engagée vers les clubs après les 5 réunions de secteur réalisées en 22/23
Poursuivre la mise en œuvre des thèmes relevés lors de la réunion des Présidents avec une sensibilisation dans les clubs autour de l'arbitrage, des parents et des éducateurs.
Apporter une réelle valeur ajoutée aux clubs pour obtenir une plus forte participation
Être en contact direct avec la cible visée

Thème : Sans bénévole pas de Football

Recruter , accueillir et fidéliser un bénévole

- Inciter les clubs à mieux intégrer les parents dans leur fonctionnement
- Cibler les accompagnateurs / parents pouvant devenir bénévole , définir les besoins du club, compétences requises , préciser les missions proposées , faire passer de parent accompagnateur à bénévole actif ,

Former et informer les bénévoles

- Comportement Parent/supporter, respect , arbitrage et incivilités , sanction alternative , rôle de l'éducateur , connaître les règles du jeu ,

Valoriser et animer le réseau des bénévoles

- Actions à mettre en œuvre, matérialiser la reconnaissance du club (Tenue, trombinoscope, évènements) ,

Déroulement :

Qui ? Parents – Parents déjà dirigeants - Educateurs – Responsable école de foot – Directeur technique – Président - Intervenants district

Où ? Dans les clubs (Clubs volontaires ou proposition à des clubs faiblement engagés dans les actions du district ou avec des difficultés disciplinaires)

Comment ? Présentation district + supports de communication pour le club (Flyers, Panneau, ..)

Quand ? Dès finalisation des supports de présentation et de communication

Après divers échanges :

- ✚ Le projet doit être développé avec la construction du document de déroulement de la réunion
- ✚ La rencontre avec les divers acteurs ciblés du club se fera au cours des plateaux de jeunes à plusieurs clubs
- ✚ Mise en œuvre sur la 2ème partie de saison

Afin de donner une continuité aux réunions de secteurs de la saison dernière (passer de 5 à 3 secteurs), il sera fait dans un deuxième temps une proposition de mise en place de l'action qui avait été présentée au Séminaire des Présidents-es au cours de la saison dernière, soit :

Le but de ces réunions est d'être au plus proche des clubs, à l'écoute des difficultés et d'être facilitateur pour des actions à mettre en œuvre.

Le projet proposé a été élaboré sur les retours du dernier Séminaire des Présidents-es et sur les problématiques majeures identifiées, soit :

Action retenue par clubs présents lors du séminaire sur l'action présentée :



PUBLIC : Educateurs – Dirigeants – Parents.

FORMAT : Réflexion sur 2 ou 3 ½ journées 2 fois dans la saison : En septembre / octobre et Au début des matches retours

INTERVENANTS :

- Créer un déroulé type identique pour tous les intervenants

Faire intervenir :

- Le référent arbitrage et/ou le ou les arbitres des clubs,
- Le directeur technique,
- Un intervenant du district pour parler de l'arbitrage (pas forcément un membre de la CDA),
 - Voir pour faire intervenir un arbitre qui aurait eu des problèmes (à la place d'un arbitre de l'élite qui n'apportera pas grand-chose).

Possibilité de rendre ces ½ JOURNEES **OBLIGATOIRES** et en cas d'absence une forte sanction serait appliquée.



Questionnaires « FOOTBALL FEMININ » (Remis lors du dernier Séminaire)

Intervention : Estelle BATHENAY qui fait un point sur les retours enregistrés

Nombre de questionnaires	22	
Clubs de moins de 300 licenciés	6	
Clubs entre 301 et 500	6	
Clubs entre 501 et 1000	8	
Clubs avec plus de 1000	2	
Rapport à la pratique féminine		
Clubs de moins de 300 licenciés	Volonté de soutien et développement.	
Clubs entre 301 et 500	Volonté de soutien.	
Clubs entre 501 et 1000	Volonté de soutien dont 2 notent également obligation.	
Clubs avec plus de 1000	Obligation et soutien.	
		Idées
Clubs de moins de 300 licenciés	Les clubs demandent à être accompagnés dans le développement de la pratique.	Proposer des réunions pour accompagner les clubs en fonction de leurs besoins – diagnostic / plan d'actions (dans l'esprit des réunions de secteur).
Clubs entre 301 et 500		
Clubs entre 501 et 1000	Les clubs demandent à être accompagnés dans le développement de la pratique – recrutement et partage d'expériences.	Proposer des réunions pour accompagner les clubs en fonction de leurs besoins – plan d'action autour du recrutement et thèmes de réunions favorisant les échanges entre clubs.
Clubs avec plus de 1000	les clubs demandent à être accompagnés dans le développement de la pratique.	?
Engagement d'équipes		
Clubs de moins de 300 licenciés	Pas d'équipes seniors en majorité. Filles disséminées dans les équipes garçons, en lien avec le problème de recrutement.	
Clubs entre 301 et 500	Quasiment tous n'ont pas d'équipes seniors, mais équipes de jeunes donc probable fidélisation des jeunes vers les équipes seniors.	
Clubs entre 501 et 1000	Équipes jeunes et seniors.	
Clubs avec plus de 1000	Corrélation à faire avec l'obligation fédérale qui explique la présence des équipes mais volonté associative du club de répondre à cette demande, donc on peut supposer un choix non subi.	
Arbitrage féminin	3 / 22	Leviers : - communication dans les clubs - se rapprocher du monde scolaire - communication sur les réseaux

Rappel des secteurs de la saison antérieure :

SECTEUR 1 :

ST MANDE FC / VINCENNES CO / VAL DE FONTENAY AS / FONTENAY US / NOGENT FC / LE PERREUX FRANCIL / BRY FC // PORTUGAIS ACA / CHAMPIGNY FC / ASOMBA / VILLIERS ES / BORDS DE MARNE FUTSAL

Membres du Comité sur ce secteur : Estelle BATHENAY, Bruno FOLTIER et Jean-Pierre MAGGI

SECTEUR 2 :

CHARENTON CAP / ALFORTVILLE FC / ALFORTVILLE US / MAISONS ALFORT FC / IVRY OC / IVRY US / VITRY CA / VITRY ES / ST MAUR VGA FEMININES / ST MAUR VGAUS / JOINVILLE RC / PARIS O.ESPOIRS

Membres du Comité sur ce secteur : Patrick DARDENNES et Jean-Jacques FOPPIANI

SECTEUR 3 :

ARCUEIL COSM / GENTILLY AC / KREMLIN BICETRE CSA / VILLEJUIF US / CACHAN CO / HAY LES ROSES CA / CHEVILLY LARUE ELAN / FRESNES AAS / RUNGIS US

Membres du Comité sur ce secteur : Régis ETIENNE et Edgard KOUNDE

SECTEUR 4 :

CRETEIL LUSITANOS US / CRETEIL UF / BONNEUIL CSM / CHOISY LE ROI AS / THIAIS FC / ORLY AS / VALENTON FA / VILLENEUVE AFC / LIMEIL BREVANNES AJ / VILLENEUVE ABLON CO

Membres du Comité sur ce secteur : Pascale CHOQUET et Jean-Pierre LACHASSAGNE

SECTEUR 5 :

ECOLE PLESSENNE DE FOOTBALL / CAUDACIENNE ES / ORMESSON US / SUCY FC / NOISEAU SS / BOISSY FC / MAROLLES FC / VILLECRESNES US / SANTENY SP L / MANDRE PERIGNY FC

Membres du Comité sur ce secteur : Patricia GUILIANI et Sandrine IACOVELLA

Présentation de ces interventions à la réunion du Collège des Présidents du 23 janvier 2024 :

SANS BENEVOLES , PAS DE FOOTBALL

ETRE BENEVOLE , ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

OBJECTIFS :
Organisation de réunions pour poursuivre la démarche engagée vers les clubs
Apporter aux clubs une valeur ajoutée et une aide au recrutement des bénévoles
Mettre en contact parents, accompagnateurs et club

<p>QUAND ? Pendant les plateaux U7 et U9 du 9/3 , 16/3 et 27/4 Intervention entre les 2 plateaux Réunir parents et accompagnateurs des 2 clubs</p>	<p>COMBIEN ? 6 réunions par date (9/3,16/3,27/4) 18 Réunions = 18 clubs recevant 36 clubs concernés</p>
---	---

Où ? Club recevant
Collège des Présidents :
Nogent-Thiais-Ormesson-VGA-Vincennes-APAC-
Villeneuve AFC-Gentilly-Rungis-Lusitanos-Villejuif-
Autres:
Vill Abion-Le Perreux-Limeil-Vitry CA-Kremlin-Plessis-Marolles-FC Alfortville-





COMMENT ?
Invitation des parents et accompagnateurs par les clubs
Présence de 2 intervenants district par réunion
Une salle – Un projecteur – Un ordinateur – Un paper board-
Réunion participative d' une durée de 45 mn maxi
Distribution d'un flyer pour recueillir les infos des participants intéressés
Clôture de la réunion autour du verre de l'amitié

Dans sa politique visant à renforcer la proximité avec les clubs, le Comité de Direction du District a programmé des réunions de secteurs sur le thème :

« Sans Bénévole pas de Football – Être Bénévole et si c'était toi »

Il en ressort, que malgré le peu de présence, les réunions sont appréciées par les participants avec dans certains cas le recrutement de nouveaux bénévoles. Ces réunions restent très positives car elles permettent de sensibiliser les clubs et d'apporter des outils sur le recrutement de nouveaux bénévoles.

Il ressort également de ces échanges que les clubs ont des réels besoins et que les parents sont volontaires et prêts à aider, mais qu'il n'y a pas de prise de contact par le club, ni de communication pour relier les besoins et les aides.

Une 3ème journée sera organisée.

PLATEAUX DU 09 MARS 2024

INTERVENANTS DISTRICT	CLUBS RECEVANT	CLUBS VISITEURS	Nombre de personnes
Mme Estelle BATHENAY / M. Denis TURCK MM. Jean-Pierre MAGGI et Bruno FOLTIER MM. Jean-Pierre LACHASSAGNE et Jean-Jacques FOPPIANI Mme Patricia GUILIANI et M. Henri BAQUE MM. Régis ETIENNE et Edgard KOUNDE	ST MAUR VGA LE PERREUX FRANCIL. VILLENEUVE ABLON CO GENTILLY AC KREMLIN BICETRE CSA	FRESNES AAS LIMEIL BREVANNES AJ CHOISY AS MAROLLES FC CAUDACIENNE ES	10 0 5 ANNULE 20



Réunion au CSAKB

MERCI à Edgard pour l'organisation et la présence des parents de son club.
Déception quant à ceux de LA CAUDACIENNE, juste 2 parents.
Deux réunions sur le site, pour environ une vingtaine de personnes qui sont, pour la plupart, des parents qui accompagnent les enfants.
La participation est plutôt faible mais les quelques questions sont intéressantes ; le tableau se remplit difficilement.
Quelques flyers remplis, j'en ai laissé d'autres.

4 nouveaux dirigeants

Réunion à la VGA ST MAUR

Une dizaine de parents assez intéressés et découvrant la fonction de bénévole.
Il a été fait la remarque que c'est plutôt aux clubs d'organiser ce genre de réunions car ce sont les interlocuteurs privilégiés des parents : il faudra donc mettre à disposition le support et les flyers pour les clubs, de façon à leur faciliter le travail.
Conclusion de notre matinée : les clubs ne démarchent pas les parents (ou peu) et manquent d'outils pour le faire.

Réunion au club Le Perreux Francilienne

Aucun parent des 2 clubs malgré les relances faites tout au long de la semaine auprès des deux clubs concernés.
Le jour « J » plusieurs interventions dans les tribunes et autour du terrain ou de nombreux parents étaient présents, sans retour
Conclusion : Déception, les parents préfèrent regarder les enfants plutôt que participer à une réunion
A réfléchir pour la suite sur la formule

PLATEAUX DU 16 MARS 2024

INTERVENANTS DISTRICT	CLUBS RECEVANTS	CLUBS VISITEURS	Nombre de personnes
Mme Estelle BATHENAY / M. Patrick DARDENNES Mme Patricia GUILIANI et M. Henri BAQUE Mme Sandrine IACOVELLA et M. Bruno FOLTIER MM. Régis ETIENNE et Edgard KOUNDE MM. Jean-Pierre LACHASSAGNE et Jean-Jacques FOPPIANI	VINCENNES CO LUSITANOS ST MAUR US ECOLE PLESSEENNE THIAIS FC VITRY CA	VILLIERS ES PORT. ACA CHAMP. CHAMPIGNY FC VAL DE FONTENAY AS CHARENTON CAP	PAS DE SALLE 30 15 20 9

Réunion à Thiais

D'abord merci à Thiais et à son président pour l'organisation gérée sur place par le vice-président Bruno et la présence des parents de son club (±20 personnes)
Les dirigeants de VAL DE FONTENAY n'ont jamais rappelé l'intervenant., de ce fait aucun parent du club.
La plupart des parents présents sont déjà des parents accompagnateurs.
La participation est plutôt faible mais les quelques questions sont intéressantes ; le tableau se remplit doucement mais avec des idées intéressantes.
Quelques flyers remplis pour devenir bénévoles et d'autres laissés au club.
Au final il semble qu'une maman prendra une licence dirigeante

Réunion à St Maur Lusitanos

Très belle séance et très bon accueil du club
30 parents présents essentiellement du club local
Très bons échanges
Une idée force : les parents ne connaissent pas les besoins des clubs



Réunion à l'Ecole Plésséenne de Football

Une quinzaine de parents présents
Bonne intervention et normalement 4 nouveaux bénévoles pour le club local

Site de Villejuif :

2 réunions, pour un total de 25 personnes : 15 noms récoltés
Aucun parent de Fontenay US présent
Présence du Président de Villejuif US
Echanges très intéressants
Il en ressort le manque de communication des clubs sur leurs besoins
Club demandeur des supports

Site de Chevilly Larue :

Merci à Frédéric LINUESA, le responsable des U7/U9 pour son accueil.

15 Personnes présentes, toutes de CHEVILLY LARUE, plus ou moins intéressées, mais finalement des chances que CHEVILLY puisse recruter un bénévole.

Aucune personne du club d'ASOMBA, Aline FAUTRA avait fait un mail au District pour informer des difficultés pour avoir des parents, résultat aucun parent d'ASSOMBA ;
Dommage.

Comme à chaque fois nous avons laissé des flyers.

Site d'Orly, inversé qui s'est déroulé à Cachan :

Un contact un peu long pour mobiliser les parents à assister à la réunion, le message n'étant pas passé en amont

Un contact positif avec un parent vidéaste qui propose des prestations ponctuelles y compris pour le District

Un tractage autour du terrain et des échanges ont pu se faire avec des parents des Clubs de Cachan, Fresnes et Orly,

Site Limeil Brévannes :

Un très bon accueil, une quinzaine de personnes

Bon état d'esprit

RENCONTRE AVEC LE PREFET A L'EGALITE DES CHANCES et DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Le préfet à l'égalité des chances et des Valeurs de la République, **M. Mathias OTT** est venu au District, le mercredi 15 novembre 2024.

Un dossier présentant le District lui a été remis et un échange s'est poursuivi avec les Membres du Bureau du Comité de Direction pour des actions à mener, à savoir :

- Intégrer dans des réunions de secteurs des intervenants des Services SDJES sur la Laïcité et les valeurs de la République (*Le préfet pourra se rendre disponible sur certaines dates*)
- Définir ce thème pour « LA JOURNEE CITOYENNE et CIVIQUE » des Services Civiques du District avec la SDJES en début d'année 2024

Le représentant de la SDJES, présent au cours de cette rencontre, M. OTTILLY Vlassymy doit proposer la mise en place d'actions sur le 1^{er} trimestre 2024.

WEEK-END A CLAIREFONTAINE ORGANISE PAR LA FFF 4 ET 5 NOVEMBRE 2023



Dans le cadre de cette journée, 6 nouveaux Dirigeants-es de notre District ont été sélectionnés pour passer le week-end à Clairefontaine.

Au programme de ce week-end, pour les participants :

-Une visite guidée du site y compris du château de l'équipe de France

-Participation à des activités ludiques et sportives (baby-foot géant, golf foot, fimgaball et foot en marchant).

-Une soirée chic autour d'un dîner gastronomique durant laquelle ils ont pu poser avec la coupe du monde qui a remonté les Champs Élysées en 1998

-Un débat autour des problématiques que rencontrent les différents clubs amateurs

Ce rassemblement a été l'occasion pour eux d'échanger avec plusieurs autres bénévoles et de faire plus amples connaissances avec les dirigeants-es de différents Districts également conviés.

Après ce week-end enrichissant, les participants sont repartis de Clairefontaine des étoiles plein les yeux et mesurent la chance qu'ils ont eu de se rendre sur ce site symbolique.

Réception de courriers de remerciements du District de Football du Val de Marne ainsi que de leurs clubs respectifs pour cette belle opportunité.

MERCI également à tous les membres de la FFF et de la LFA qui ont rendu ce week-end exceptionnel !!!

PROTCOLE MIS EN PLACE DANS LE CADRE DES JOURNEES DE L'ARBITRAGE A L'OCCASION DES RENCONTRES DES 20,21 et 22 OCTOBRE 2023

Entrée sur le terrain : les joueurs des deux équipes créent un couloir et l'arbitre (les arbitres) pénètre(nt) sur le terrain en serrant la main de tou(te)s les joueurs(euses).

Après le toss et avant le coup d'envoi, l'arbitre (les arbitres) viendra(dront) à la rencontre des bancs et pour serrer la main de l'ensemble des personnes présentes.

Fin du match et sortie du terrain : les joueurs présents sur le terrain au coup de sifflet final créent un couloir et accompagnent la sortie de l'arbitre.

FORMATION « Dirigeants-es »

Intervention de Henri BAQUE :

Un groupe de travail qu'il coordonne et composé de : **Louis VINCENTI**, en charge des Délégués au District, **Antonio CARRETO**, Président de la CDPME, **José DIAS**, Président de la CDA et **Patricia GUILIANI**, Membre du Comité de Direction et Déléguée dans un autre département, la mise en place de ce projet :

Le 1^{er} objectif est d'identifier les rôles de chacun des acteurs ci-après et de proposer très rapidement des fiches « TYPES » :

ARBITRE / DELEGUE OFFICIEL / REFERENT SECURITE DELEGUE CLUB

La finalité est de mettre en place un mécanisme de prévention et de sécurisation des matchs en passant d'une logique de gestion des incivilités à une approche d'anticipation des risques.

Des fiches seront proposées et pourront être utilisées sur les protocoles des FINALES des Coupes du Val de Marne.

Formation « Arbitre Bénévole », le Président de la CDA, José DIAS a fait a proposé une formation en interne dans les clubs en impliquant leurs arbitres officiels, mais le Comité souhaiterait plutôt aller vers une formation au District proposée aux Dirigeants-es qui sont amenés à arbitrer le week-end pour leur donner les bases.

Début 2024 Proposition de mise en place d'une ou plusieurs réunions par catégorie au sein du District regroupant les différents acteurs : Arbitres / Capitaines / Educateurs et Présidents.

SERVICES CIVIQUES : 2023 & 2024

Présentation :

UNE EXPERIENCE RECIPROQUE ENRICHISSANTE

2023 - 2024

DEMARCHE 2023 – 2024

- **Consolider notre agrément**
- **Faire respecter la date limite de dépôts du dossier complet sous peine d'annulation du poste du service civique**
- Atteindre 100% de présence aux actions obligatoires
- Le District propose un nombre maxi de services civiques au club (Fonction des demandes passées et de l'implication 22/23)
- Programmation des actions au 1^{er} trimestre = En cas d'absence rupture du contrat par le district
- Faire respecter par le club la mission principale du service civique =
Fiche de poste et planning dans le dossier d'inscription – Contacts de validation

CONSTATS

- Absentéisme aux actions obligatoires
- Peu de participation aux actions du district
- 3 SC ont bénéficié de l'offre formation gratuite
- Certaines missions ne sont pas en accord avec la démarche service civique (Joueurs, buvette,...)

RETRO-PLANNING :

- Mail clubs 22/23 : Nombre de SC attribués – Justification
- Mail clubs nouveaux : Demande de souhaits
- Envoi 9/6 – Retour confirmation club 19/6 – Si pas de retour club = Pas de besoin SC**
- Mail clubs:
- 20/6 -Confirmation du nombre de SC attribués + Liste des documents pour constituer des dossiers
- Retour des dossiers – Date limite 23/8 – Relance 19/7 –**
- 3/9 - Passage au district des SC – Validation et signature du contrat – Du 5/9 au 14/9
- Réunion de rentrée : Lundi 18/9 à 19H Signature charte tripartite : SC – Référent - District**
- Réalisation des 2 actions obligatoires : Oct / Janvier PSC1 + Action civique**
Participation à 2 actions district pendant la période

21/22 : 70 SC

22 / 23 : 82 SC – 28 Clubs

23/24 : 54 SC – 24 Clubs

Nouveaux clubs: 12 SC – 7 Clubs
66 SC – 31 Clubs

Quelques informations sur le début de cette nouvelle saison :

- ✚ **63 Services civiques** ont commencé leur mission le 1^{er} octobre 2023.
- ✚ **Le PSC1 est mis en place**
- ✚ **Actions Obligatoires District : 15 jeunes ont été convoqués pour la Certification, deux absents**

5 sessions sur la Laïcité dans le cadre de la JOURNEE CITOYENNE, animation Pascale CHOQUET :

- ✚ La présentation a été synthétisée et adaptée pour les jeunes
- ✚ Les jeunes ayant participé ont été à l'écoute, malgré la complexité et la diversité du public
- ✚ Il y a eu une bonne participation des jeunes, ils ont joué le jeu
- ✚ Il y a eu des interactions positives

Un jeune ayant eu un comportement inadapté et insolent sur l'une des sessions a été renvoyé.

A noter que plusieurs stagiaires n'ont pas répondu aux actions obligatoires « Journées Citoyennes » et/ou « PSC1 », au total 15 absents représentant 11 clubs malgré des dates de rattrapage exceptionnellement proposées. Il est précisé que de multiples mails de rappels ont été envoyés avec explications claires et précises des conséquences en cas d'absences pour les clubs la saison prochaine.

Considérant que ces manquements remettent en question l'agrément du District par les services de l'Etat qui pourrait nous le retirer, ce qui pénaliserait ainsi l'ensemble des clubs. Considérant qu'un jeune volontaire « Service Civique » a des devoirs par son engagement et qu'il est tenu de les honorer sous la responsabilité de son club en tant que signataire de la convention qui nous lie.

Le Comité de Direction a décidé d'appliquer la charte tripartite signée et de ce fait les clubs fautifs ne bénéficieront pas de poste « Service Civique » via l'agrément du District pour la saison à venir et le ou les jeune(s) seront également pénalisé(s) (pas d'indemnisation du District pour le mois de mai 2024).

Modalités et dates importantes 2024 & 2025

<p><u>Service civique , pourquoi?</u></p> <p>Mission en faveur de la collectivité Nouvelles expériences pour un jeune Acquisition de nouvelles compétences Bénéficier d'un tutorat individualisé</p> <p><u>Retro planning– 2024 / 2025</u></p> <p>Lundi 27 mai – Mail aux clubs – Communiquer au district les souhaits en service civique. Nombre de services civiques souhaités et missions prévues pour chacun. Date limite de retour: 5 juin</p> <p>Vendredi 7 juin – Mail aux clubs - Réponse aux clubs à la suite des demandes et envoi des formulaires individuels à remplir. <u>Formulaire</u> = Club , Tuteur , Nom , Prénom , date naissance, mail,..... Mission , liste des documents administratifs à prévoir Date limite de retour: 5 juillet</p> <p>– Envoi des documents administratifs (CNI; RIB; Livret de famille si mineur; Carte vitale par voie postale, mail ou directement au District) Date limite de retour des dossiers (Informatique) : 17 juillet</p> <p>Du 18/7 au 25/7 – Validation des dossiers – Inscription « ELISA » et relance des clubs avec dossiers incomplets.</p> <p>Lundi 23 septembre – 19H – Réunion obligatoire signature– Services civiques et tuteurs – Présentation missions 24/25 – <u>Jeudi 12/9</u>: Envoi invitations <u>Jeudi 19/9</u>: Relance</p> <p>Mardi 1er octobre - Début de la mission</p> <p><u>Formation</u> : PSC1 - Journée citoyenne - Prise en charge de 3 sessions – Participation club: 50 Euros / Mois / Service civique</p>	<p style="text-align: center;">SERVICE CIVIQUE 2024 - 2025</p> 	<p><u>Service civique, pour quelles missions dans le club?</u></p> <p>Favoriser l'accès au football de jeunes en difficultés Faire un lien entre football et aide à la scolarité Mettre en œuvre le Programme Educatif Fédéral Participer aux formations Donner accès à la pratique féminine Développer le fairplay et la lutte contre les incivilités Améliorer la communication et la convivialité dans le club</p>
<p>Saison : 2021 / 2022 – 70 SC Saison : 2022/2023 – 82 SC / 28 Clubs Saison : 2023/2024 – 65 SC / 30 Clubs (Dont: Nouveaux – 12 SC – 7 Clubs)</p>		

RETOUR SUR LE GROUPE DE TRAVAIL CHALLENGE « FAIR-PLAY »

La révision du règlement comme suit :

CHALLENGE DU FAIR – PLAY SENIORS (Annexe au règlement sportif général)																																														
BAREME PENALITE																																														
Match: Carton jaune – 1 Point Carton rouge direct – 3 Points Carton rouge avec suspension 8 matchs et plus – 4 Points																																														
Hors terrain: Moins de 8 matchs de suspension – 5 Points Plus de 8 matchs de suspension – 8 Points																																														
Educateurs et dirigeants : Carton jaune – 1 Point Carton rouge direct – 3 Pts Suspension de plus de 3 mois ou plus de 4 matchs – 4 Pts																																														
PENALITES APPLIQUEES AU CLASSEMENT	RESULTATS SUR LA BASE DU REGLEMENT 22/23																																													
De 0 à 19 Pts – Plus 2 Points au classement De 0 à 15 pts – Plus 2 points au classement De 20 à 29 Pts – Pas de retrait de Points De 16 à 29 pts – Pas de retrait de points De 30 à 39 Pts – Moins 1 Point au classement De 40 à 49 Pts – Moins 2 Points au classement De 50 à 59 Pts – Moins 3 Points au classement De 60 à 69 Pts – Moins 4 Points au classement De 70 à 79 Pts – Moins 6 Points au classement De 80 à 89 Pts – Moins de 8 Points au classement	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>D1</th> <th>D2</th> <th>D3</th> <th>Total clubs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>De 0 à 19 pts:</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>2 (17-18)</td> <td style="color: red;">2</td> </tr> <tr> <td>De 20 à 29 pts:</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>11</td> <td style="color: red;">12</td> </tr> <tr> <td>De 30 à 39 pts:</td> <td>1</td> <td>9</td> <td>4</td> <td style="color: red;">14</td> </tr> <tr> <td>De 40 à 49 pts:</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td style="color: red;">12</td> </tr> <tr> <td>De 50 à 59 pts:</td> <td>7</td> <td>3</td> <td></td> <td style="color: red;">10</td> </tr> <tr> <td>De 60 à 69 pts:</td> <td>2</td> <td>2</td> <td></td> <td style="color: red;">4</td> </tr> <tr> <td>De 70 à 79 pts:</td> <td>1</td> <td></td> <td></td> <td style="color: red;">1</td> </tr> <tr> <td></td> <td>13</td> <td>23</td> <td>19</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		D1	D2	D3	Total clubs	De 0 à 19 pts:	0	0	2 (17-18)	2	De 20 à 29 pts:	0	1	11	12	De 30 à 39 pts:	1	9	4	14	De 40 à 49 pts:	2	8	2	12	De 50 à 59 pts:	7	3		10	De 60 à 69 pts:	2	2		4	De 70 à 79 pts:	1			1		13	23	19	
	D1	D2	D3	Total clubs																																										
De 0 à 19 pts:	0	0	2 (17-18)	2																																										
De 20 à 29 pts:	0	1	11	12																																										
De 30 à 39 pts:	1	9	4	14																																										
De 40 à 49 pts:	2	8	2	12																																										
De 50 à 59 pts:	7	3		10																																										
De 60 à 69 pts:	2	2		4																																										
De 70 à 79 pts:	1			1																																										
	13	23	19																																											

Le nouveau règlement de ce challenge sera présenté à l'Assemblée Générale 2024

CELLULE PREVENTION CONTRE LES VIOLENCES « Sexistes et Sexuelles »

La création de la cellule : "**PREVENTION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES et SEXUELLES** » a été validée au Comité de Direction de Juin 2023.

Les sujets étant très sensibles et douloureux, il faut trouver un mode de diffusion en direction des Clubs afin qu'ils aient connaissance de l'existence de cette cellule pour :

- Informer des nouvelles Lois
- Ecouter
- Aider en orientant
- Accompagner si besoin

Dans le cadre de la création de cette Cellule, une rencontre avec Mme Eliette PINEL, instructeur de la SDJES, a eu lieu le vendredi 24 novembre 2023.

Il a été organisé un colloque avec les Présidents-es des Clubs, le **SAMEDI 03 FEVRIER 2024 (Matin)**, en présence du préfet à l'Égalité des Chances et Valeurs de la République.

- Intervention de l'Association « **COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE** » (*Spécialisé dans le sujet*) 1h30/2H
- Intervention de Mme Eliette PINEL (Inspecteur SDJES) *Règlementation sur ces sujets sensibles – 30 minutes*
- Questions diverses
- Pot de clôture

Les clubs absents à ce colloque ont été amendés vu l'importance de cette réunion.

PROJET GESTION DES MATCHS

Groupe de travail « Suivi des rencontres » a œuvré sur :

Principales mesures évoquées :

- Elaborer des calendriers des matchs en tenant compte des antécédents, des clubs sensibles et des tensions entre villes
- Faire réaliser des plaquettes énumérant les actions à mener par les référents sécurité
- Réaliser un code de bonne conduite des éducateurs et le transmettre aux clubs - Intégrer dans la formation des arbitres un module de "gestion d'incidents/tensions" ou distribuer aux arbitres une fiche réflexe "gestion des incidents"

Quelques critères d'évaluation des actions :

- Taux d'incidents de matchs
- Taux de cartons rouges
- Taux de violences verbales à l'égard des arbitres

Plusieurs de ces mesures sont déjà utilisées au sein du District.

COMMISSION RSE & RSO

Intervention d'Henri BAQUE qui explique que la FFF demande aux Ligues et Districts de mettre en place des Actions dans le cadre de la politique RSE & RSO, le sport ne pouvant rester à l'écart de ces nouvelles pratiques.

RSE = La responsabilité sociétale des entreprises

« C'est la mise en pratique du développement durable à l'échelle de l'entreprise »

RSO = La Responsabilité Sociétale des Organisations (collectivités, associations...)

« Contribution volontaire des organisations au développement durable »

Un contact avec la personne en charge du dossier à la FFF afin d'avoir toutes les informations nécessaires

COLLEGE DES PRESIDENT(E)S

La dernière réunion du Collège des Président(e)s s'est tenue le mardi 07 mars 2023.-

LE THEME DE LA REUNION : ORGANISATION DU FOOTBALL ANIMATION A EFFECTIF REDUIT

ANALYSE ET PROPOSITION DE LA COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Un nouveau collège va être constitué avec des nouveaux clubs par le Président et le Secrétaire Général pour la saison à venir.

Il tiendra compte de plusieurs critères avec une représentativité de nos différentes pratiques (*Futsal, Diversifié, Féminines, etc...*).

Retour sur le collège des Présidents, réunion du 19 Mars 2024

Déception sur la participation alors que tous avaient été contactés par téléphone.

Sur 12 Présidents invités / 5 présents et 2 excusés.

Ordre du jour : Création du championnat U15 R2- Désignation de délégués sur des

rencontres sans arbitre officiel -Les critères du challenge dynamique 2024/2025 – Utilisation du budget amendes vers les clubs.

Les sujets abordés ont particulièrement intéressé les participants avec des échanges constructifs.

Une nouvelle réunion va être programmée avant la fin de saison pour suite à donner aux propositions.

Un nouveau collège avec les clubs ci-après pour la saison en cours

GENTILLY AC

VAL DE FONTENAY

PORTUGAIS ACADEMICA

CHAMPIGNY

ORMESSON US

RUNGIS US

LUSITANOS St MAUR US

VITRY ES

THIAIS FC

VILLENEUVE ACADEMIE FOOT

NOGENT sur MARNE FC

SAINT MAUR F MASCULIN VGA

VILLEJUIF US

VINCENNOIS CO

Une réunion avec ce collège s'est déroulée le 23 janvier 2024, sur le thème : « Environnement des matchs »

SANCTIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LA COMMISSION DISCIPLINE

Propositions en tenant compte des remarques qui avaient été faites :

Rappel des objectifs :

- Prendre en compte l'évolution des comportements, des pratiques répréhensibles dans les stades
- Proposer des sanctions appropriées pour se doter d'un cadre de référence pour les 3 infractions ci-après :

Infraction	Contexte	Proposition de sanction
Utilisation d'un mégaphone dans l'enceinte du stade à des fins autres que d'encouragement	Insultes nominatives (nom des joueurs, numéro) ou collectives (club), propos discriminatoires, racistes, homophobes,	1 ^{er} constat : 1 match de suspension du terrain avec sursis pour la catégorie d'équipe concernée
	Fait rapporté dans le rapport de l'arbitre ou d'un dirigeant	En cas de récidive 2 matchs de suspension du terrain pour la catégorie d'équipe concernée
	Et/ou reconnu par les dirigeants	Club recevant ou club identifié

Infraction	Contexte	Proposition de sanction
Projection de produits chimiques dangereux susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique des joueurs, dirigeants ou arbitres	fumigènes, Feux pyrotechniques, Extincteurs, Autres produits,	1 ^{er} constat : 1 match de suspension du terrain avec sursis pour la catégorie d'équipe concernée + amende 200 €
	Dans l'enceinte du stade Sur le terrain ou en dehors Pendant et après match	En cas de récidive 2 matchs de suspension du terrain pour la catégorie d'équipe concernée + amende 400 €
	Fait rapporté dans le rapport de l'arbitre ou d'un dirigeant	Club recevant ou club identifié
	Et/ou reconnu par les dirigeants	

Infraction	Contexte	Proposition de sanction
Jet de projectile sur officiel, joueur, dirigeants, sans causer de blessure	Pendant et après match	2 matchs fermes de suspension du terrain pour la catégorie d'équipe concernée + amende 200 €
	Dans l'enceinte du stade	
	Fait rapporté dans le rapport de l'arbitre ou d'un dirigeant	+ suspension de l'auteur si identifié
	Et/ou reconnu par les dirigeants	

CHALLENGE DYNAMIQUE

Une nouvelle proposition d'attribution des points suite aux changements concernant les formations techniques au sein des District :

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE – 2023 / 2024	CHALLENGE JEAN –JACQUES COMBAL
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;">CHALLENGE CLUB FOOT ANIMATION</p> <p style="font-size: small;">Début de saison 60 pts. Des pertes de points si absence aux pratiques, aux réunions, non-respect des règles administratives,.....</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Fin de saison: 60 pts =30 57 à 59=20 50 à 56=10 Moins de 50=0</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;">FORMATION DIRIGEANTS ET EDUCATEURS</p> <p style="font-size: small;">Nombre de modules réalisés par les dirigeants et éducateurs. Suivi CFI = 2 pts Certification = 4 pts Réussite certification = Plus 2 pts Formation hors district VDM = Attestation</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Nombre de pts obtenus = Nbre de pts attribués (Maxi 35 pts) Ex. 9 éducateurs en formation (18 pts) – 4 certifications (16 pts) dont 2 réussies (4 pts) = 38 pts DONC : 35 pts</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;">DISCIPLINE EDUCATEURS / DIRIGEANTS</p> <p style="font-size: small;">Nombre d'éducateurs et dirigeants du club avec une sanction disciplinaire de 6 matchs et plus</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Fin de saison: Aucun éducateur et dirigeant sanctionné = 10 Au moins 1 éducateur ou dirigeant sanctionné = 0</p> </div>	 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;">PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL</p> <p style="font-size: small;">Réalizations d'actions du PEF Transmettre : CR action + Photos</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Fin de saison: 2 actions = 10 1 action = 5 0 action = 0</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">DIAGNOSTIC LABEL</p> <p style="font-size: small;">Remplissage complet du diagnostic label sur Footclubs</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Fin de saison: Réalisé = 15 Non réalisé = 0</p> </div>

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE – 2023 / 2024		
	<p style="text-align: center;">Reconnaitre et valoriser les clubs menant des actions de développement sportif et pédagogique dans le respect des valeurs du Football.</p> <p style="font-size: small;">Les 5 premiers = Malle pédagogique d'une valeur de 600 euros Du 6 -ème au 10 -ème = Malle pédagogique d'une valeur de 300 euros</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Si 100 pts sur 100 = Dotation X2 = 1200 euros « Formation dirigeants-éducateurs » départagera les éventuels ex-aequo</p>	
DES CRITERES COMPREHENSIBLES ET REALISABLES :		
<p style="color: red; font-weight: bold;">CHALLENGE CLUB FOOT ANIMATION – 30 PTS – Participer aux pratiques / aux réunions / CR plateau et FMI.</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL – 10 PTS - Réaliser au moins 2 actions PEF – Communiquer le CR et les photos des actions.</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">FORMATION – 35 PTS – Inscrire mes dirigeants et éducateurs aux formations organisées par le district , y compris les certifications .</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">DISCIPLINE EDUCATEURS ET DIRIGEANTS – 10 PTS – Aucun éducateur et dirigeant sanctionné de 6 matchs et plus</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">DIAGNOSTIC LABEL – 15 PTS – Remplissage complet sur Footclubs du diagnostic label.</p>		
<p style="font-size: small;">Je réalise mes actions du PEF avec compte rendu et photos , je fais mon <u>diagnostic label</u> sur Footclubs, j'envoie mes éducateurs et dirigeants en <u>formation</u>, je sensibilise mes dirigeants et éducateurs au <u>respect</u> des arbitres et des adversaires <u>mon école de foot</u> participe aux pratiques district avec envoi compte rendu ou FMI.</p> <p style="color: red; font-weight: bold; background-color: yellow;">JE PERMETS A MON CLUB UNE DOTATION DE 1200 – 600 – OU 300 EUROS</p>		

FOOT EN MARCHANT

Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques, une séance découverte « Foot en Marchant », s'est déroulée le **Dimanche 17 septembre 2023 à 9h30**

Catégorie des plus de 55 ans

24^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16



Classement FINAL : 01 – ANGLETERRE & 02 – FRANCE & 03 - SUISSE & 04 - JAPON

Meilleur Gardien de But :

M. JOURDREN Ila, N°16 – France

Meilleure Attaque :

ANGLETERRE (au bénéfice de l'âge)

Meilleur Joueur :

M. LHAKPA Norbu, N°11 – SUISSE

Challenge du Fair-Play :

JAPON

RESULTATS J1 - MARDI 30 OCTOBRE 2023

à Limeil Brévannes = ANGLETERRE / JAPON (2-1)

Buteurs : NWOSU Chinaza & RODRIGUEZ Alejandro (Angleterre) KAMO Yuito (Japon)

à Creteil = FRANCE / SUISSE (1-2)

Buteurs : NGUESSAN Djylian (France) STIEL Jill & COSSALTER Ivan (Suisse)

RESULTATS J2 - JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

à Bry/marne = JAPON / SUISSE (3-1)

Buteurs : YOSHIDA Minato (x2) & TAKEMOTO Shohei (Japon) BRALIC Josip (Suisse)

au Plessis Tréville = FRANCE / ANGLETERRE (1-1 tab 1/4)

Buteurs : HIMBERT Rémi (France) SIMMONDS Freddie (Angleterre)

RESULTATS J3 - SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023 à Bonneuil/marne

SUISSE / ANGLETERRE (2-2 tab 1/3)

Buteurs : BRALIC Josip (x2) (Suisse) HARDY Malachi & GORMAN Finlay (Angleterre)

France / JAPON (3-1)

Buteurs : NGUESSAN Djylian (x2) MBAYE Ibrahim (France) ASADA Hiroto (Japon)

Pour la 24^{ème} Edition du Tournoi International des U16, tous les amoureux du football se sont donnés rendez-vous sur les stades du Val De Marne, dont l'organisation est confiée par la Fédération Française de Football, au District de Football du Val de Marne.

Encore une fois, le public a répondu présent et ce malgré une météo défavorable et le spectacle sur les terrains a été apprécié. Le Tournoi s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Nouveauté cette saison, avec des tirs au but en cas d'égalité. Le suspens a été poussé jusqu'au dernier match du samedi pour le classement Final.

Le District du Val de Marne, et son président Denis TURCK, remercie tout particulièrement les 4 délégations pour l'état d'esprit qui a régné tout au long de la semaine dans ce tournoi, les arbitres qui ont officié, - les villes qui ont *accepté d'accueillir les matches* : Bry, Bonneuil, Créteil, Plessis Tréville, Limeil Brévannes et la ville d'Ivry sur Seine (Prêt des installations pour

les entraînements d'une délégation), les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces 3 journées.

Remerciements à tous les bénévoles des clubs et du District, qui ont encore une fois répondu présents cette saison avec toujours cette énergie débordante, une passion hors norme et une implication sans compter.

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs...tous sites confondus.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 07 octobre 2023

Espace Culturel Gérard Philipe à Champigny/Marne

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h30

Nombre de clubs présents ou représentés :

*** 58 Clubs** représentant : **1225 Voix** : **Quorum largement atteint**
Pour les clubs arrivés après cet horaire, plus de comptage des voix.

*Le Président, **Denis TURCK**, a débuté l'ordre du jour en excusant les personnes absentes :*

Il excuse les absences de :

Pour la FFF :

*- **MM. Philippe DIALLO**, Président de la FFF, **Vincent NORLOGUES**, Président de la LFA*

Pour le Département :

*- **M. CAPITANIO Olivier**, Président, mais représenté par **Mme Patricia KORCHER LAMBERT**, Vice-Présidente - Service des Sports*

Il a remercié pour leur Présence :

*- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT**, Vice-Présidente - Service des Sports*

*- **M Laurent JEANNE**, Maire de Champigny sur Marne*

*- **M. David RODRIGUES**, Président du Club Portugais Acad. Champigny*

*Avant d'entamer son allocution et après avoir remercié la Ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du superbe espace culturel « Gérard Philipe » », ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles, le Président du District a donné la parole au Maire de la Ville, **M. Laurent JEANNE**.*

*Intervention de **Mme Patricia KORCHER LAMBERT**, Vice-Présidente - Service des Sports et du Président du club des Portugais Acad. Champigny, **M. David RODRIGUES**.*

Un grand remerciement au club des PORTUGAIS ACA CHAMPIGNY ainsi qu'à tous leurs bénévoles pour la gestion et l'aide apportée dans le cadre de l'organisation de notre Assemblée Générale.

Les diverses interventions lors de l'AG :

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général :

*** Retour sur les U14 pour donner suite à la mise en place de phases de brassage depuis la saison dernière**

*** Rappel des critères du Challenge « Dynamique »**

M. Gaëtan DELPIERRE, Technicien :

*** Formations, changements importants pour les clubs**

M. Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué :

*** Evolution du Règlement du Challenge du Fair-Play soumis au vote**

*** Réponse aux Questions des Clubs**

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2023 et Budget Prévisionnel 2023 – 2024

Les points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK,

Changement de Logiciel « Footclub », remplacement progressif par Portail Club & La formation de nos éducateurs & La Gouvernance de votre Fédération & Représentation des clubs aux actions de la saison menées par le District & Courrier de M. Philippe DIALLO, Président de la FFF rappelant les dispositions de l'article 1 des Statuts de la FFF & Le Football au Féminin & Le Football animation & Opération Mini But & .Championnat U14 & Arbitrage & La Communication & Services civiques & Formation Dirigeant & Foot Loisirs & 24^{ème} Tournoi International U16 : Information & Remerciements : Aux 125 bénévoles du District - Au Personnel Administratif et Technique - aux Commissions - Au Conseil Départemental du Val de Marne - Au Service Départemental de la Jeunesse Engagement et Sports (SDJES) - A la Fédération Française de Football - A la Ligue du Football Amateur - A la Ligue de Paris Ile de France de Football - A la Ville de Champigny sur Marne pour le prêt de l'espace culturel « Gérard Philipe »- Au Club de Portugais Acad. Champigny.

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Octobre 2022 à Ablon sur Seine

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées,

Pour : 97,69 % Contre : 2,31 %

2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 97,57% Contre : 2,43 %

3- Fair-Play – Nouveau Règlement

Le nouveau règlement est adopté à la majorité des voix exprimées et mise en application immédiate pour la saison en cours,

Pour : 78,07 % Contre : 21,93 %

4- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2023

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le Bilan au 30 Juin 2023 est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 93,49 % Contre : 6,51 %

5-Budget prévisionnel 2023 & 2024

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour 84,01 % Contre : 15,99 %

**WEEK-END DES BENEVOLES à CLAIREFONTAINE des 4 et 5
NOVEMBRE 2023 (Nouveaux Dirigeants)**

Après avoir lancé un appel à candidature, les réponses ont été retenues par ordre d'arrivée, le Club de THAON FC initialement positionné et s'étant désisté sera remplacé par THIAIS FEMININES :

THIAIS FEMININES = Mme PATISSON Jennie & M. CHOQUET Guillaume

USJTO CHOISY = M. PAPILLON Adel & M. PHILIBERT Lilian

CA HAY LES ROSES 94 FUTSAL = Mme ZUBAR Jennyfer

CAUDACIENNE ES = Mme DE ARAUJO Chloé

[Le rendez-vous directement sur place Le samedi 4 novembre 2023 à 14h00 :](#)

CENTRE NATIONAL DU FOOTBALL - DOMAINE DE MONTJOYE

78120 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES France -TEL : +33(0)1 34 84 50 19

Rappel du Timing du week-end

Samedi 4 novembre 2023

- 14h00 = Arrivée à Clairefontaine + Café de bienvenue
- 14h30 = Présentation du programme auditorium
- 14h45 à 15h00 = Récupération des chambres individuelles
- 15h14 à 19h00 = Visite du centre et activité
- 20h00 = Dîner gastronomique

Dimanche 5 novembre 2023

- 08h/09h = Petit Déjeuner
- 09h30/11h30 : Réunion Auditorium + débat
- 11h30 = Départ de Clairefontaine

4^{ème} EDITION TOURNOI E-FOOT

Organisé par le District :

Au total **18** clubs du Val de Marne représentés, **8** joueurs sur PS5, **20** sur PS4.

Le tournoi s'est déroulé du **4** au **20** décembre 2023 et **50** matchs ont été organisés.

Les Clubs, les pseudonymes et les noms des gagnants du tournoi PS4 :

- **1er US VILLEJUIF-** Redouane (Redouane-944) : **50 € carte cadeau PlayStation**
- **2e BANN ZANMI-** Nicolas (Nico r272) : **25 € carte cadeau PlayStation**
- **3e SUPREMES BELIERS-** (Alex942403) : **10 € carte cadeau PlayStation**

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES

Organisée par la FFF se déroulera cette saison les 23/24 Mars à Lyon pour assister au **Match International France/Allemagne au Groupama Stadium.**

Programme du week-end :

Le samedi 23 mars 2024
08h30 : Rendez-vous directement à la Gare de Lyon « Sous le panneau des départs » (TGV INOUI 6607 départ à 08h59 en direction de Lyon) - <i>Arrivée autonome</i>
10h56 : Arrivée à Lyon Part Dieu
11h00 : Dépose des bagages à l'hôtel IBIS + Départ Navette FFF vers le LDLC Aréna
Programme
➤ Ouverture des portes de la LDLC Arena à 12h45
➤ Début du déjeuner & spectacle à 13h30
Acheminement à pied vers le stade
➤ Ouverture du Groupama stadium à 19h
➤ Ouverture du salon des lumières à 19h
Après le match = Retour en commun par Navette FFF en Direction l'hôtel IBIS Gare Part Dieu
Le dimanche 24 mars 2024
10h30 : Départ à pied de l'hôtel IBIS Gare Part Dieu
11h06 : Départ TGV INOUI Gare de Lyon Part Dieu en direction de Paris
13h00 : Dislocation à Paris

Nota : Un groupe **Whatsapp** a été créé afin d'échanger pour toutes informations

Collège des Présidents - réunion du 19 Mars 2024

Déception sur la participation alors que tous avaient été contactés par téléphone.

Sur 12 Présidents invités / 5 présents et 2 excusés.

Ordre du jour : Création du championnat U15 R2- Désignation de délégués sur des rencontres sans arbitre officiel -Les critères du challenge dynamique 2024/2025 – Utilisation du budget amendes vers les clubs.

Les sujets abordés ont particulièrement intéressé les participants avec des échanges constructifs.

Une nouvelle réunion va être programmée avant la fin de saison pour suite à donner aux propositions.

COMPTE RENDU DES FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE 2024

Finale « Seniors Futsal » Le Mercredi 29 Mai 2024 à 20h30 au Gymnase Roland Garros rue Roland Garros à Villeneuve Saint Georges

CRETEIL FUTSAL US / VSG FUTSAL = 4 – 1

Cette finale s'est déroulée à la suite des Finales de nos Jeunes « Futsal »

Très bon accueil de Villeneuve St Georges sur la journée.

Les 15 et 16 juin 2024 au Parc du Tremblay, les quatre terrains synthétiques ont facilité l'organisation, même si quatre rencontres se déroulaient simultanément.

Toutes les rencontres ont été très disputées et sept (7) d'entre elles se sont achevées par une séance de tirs au but – la plus longue en Coupe du Val de Marne « Séniors » – 14 tirs au but à 13.

Bravo aux vainqueurs mais aussi aux perdants, qui ont fait jeu égal avec leurs adversaires du jour.

Merci aux arbitres, sans qui rien ne serait possible, merci aux délégués, merci à tous les bénévoles et aux membres du Comité de Direction, qui ont facilité le bon déroulement de ces deux journées.

Merci enfin au Parc du Tremblay pour son accueil.

Beaucoup de spectateurs, malgré les conditions météo, sont venus encourager et soutenir les équipes.

Remarques :

- *Site adapté, ayant d'énormes points positifs : nombre de vestiaires, la fluidité des matchs, à conserver pour une partie des coupes, mais trouver un site avec des tribunes pour les Finales Seniors Masculin et Féminin sur un après-midi.*
- *Revoir la remise des récompenses : A améliorer et à mieux identifier à l'effigie du District.*
- *Renforcer la coordination globale, afin d'éviter des débordements, faire un briefing chaque début de journée directement sur site (même si le cahier des charges indiquant le rôle de chacun a été adressé en amont)*

Résultats :

U15 F	BUTS	U14 VDM	BUTS	ENTREPRISE	BUTS
ST MAUR VGA FEM ***	2 / 3	VINCENNES CO ***	2/2 Tab /	COM. MAISONS ALFORT ***	4 / 6
FONTENAY US		CRETEIL LUSITANOS	2/4	ASPAP E ROUX	
Séniors Fem	BUTS	U14 Amitié	BUTS	CDM	BUTS
JOINVILLE RC ***	2/2 Tab	CHOISY LE ROI AS 2 ***	2/2 Tab	CAUDACIENNE ES ***	1/1 Tab
VGA ST MAUR FEM	6/5	JOINVILLE RC 3	2/4	FC MOLDAVIE	3/4
ANCIENS	BUTS	+45 ANS	BUTS	U16 Amitié	BUTS
ASF LE PERREUX ***	0/0 Tab	NOGENT FC ***	1 / 5	VILLEJUIF US ***	1 / 0
RUNGIS US	6/5	ORLY AC		ES VITRY 2	
Seniors Amitié	BUTS	U18	BUTS	U16	BUTS
CHARENTON CAP 2 ***	1 / 3	JOINVILLE RC ***	1/1 Tab	JOINVILLE RC ***	1/1 Tab
MAISONS ALFORT FC 2		FONTENAY US	3/4	ES VITRY	5/3
Séniors	BUTS	U20	BUTS		
VINCENNOIS C.O ***	1/1 Tab	LUSITANOS US ***	6 / 0		
CHARENTON CAP	13/14	VITRY 94.2 CA			

CHALLENGE DU FAIR-PLAY – CLASSEMENTS FINAUX

Classements Définitifs 2023 & 2024

SENIORS D1		Pénalités	Pas de retrait de point en D1
1 ^{er}	LE PERREUX FRANCIL. ASF	31	
2 ^{ème}	CHEVILLY LARUE ELAN	37	
3 ^{ème}	NOGENT FC	40	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	IVRY US FOOT – Poule A	21	0
2 ^{ème}	FONTENAY US – Poule A	22	0
3 ^{ème}	ORMESSON US – Poule A	24	0
	RUNGIS US – Poule A	24	0
		<i>Ex-aequo</i>	
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	ST MANDE FC) – Poule B	08	+ 2
2 ^{ème}	ZENACA AS – POULE B	10	+ 2
3 ^{ème}	ARCUEIL COSM – Poule A	13	+ 2

🏆 ST MANDE FC (Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)

Prévu au règlement : 10 clubs sur l'ensemble des DIVISIONS ayant eu le moins de points de pénalités, seront récompensés d'un bon d'achat de 500 € au cours de la prochaine Assemblée Générale, soit

St MANDE FC – D3 & ZENAGA AS & ARCUEIL COSM – D3 & BOISSY FC – D3 & BRY FC – D3 & LE PERREUX ASF – D3 & US IVRY FOOT – D2 & FONTENAY US – D2 – 22 & THIAIS – D3 – 22 & MAROLLES – D3 – 23 & VILLECRESNES – D3 - 23

A ce jour 11 Clubs, les 2 derniers étant ex-aequo.

Echange sur la poursuite ou l'arrêt du CHALLENGE .Après un large débat, il a été décidé d'exclure complètement la D1 Seniors et de maintenir uniquement les points pour les Seniors D2 et D3.

Les barèmes sont sans changement.

GIRLY CUP – GIRLY TOUR

La 4ème édition de la GIRLY CUP 94 s'est tenue le mercredi 22 mai 2024 ! au Parc du Tremblay



🏠 14 collèges Val-de-Marnais et près de 240 joueuses se sont affrontées lors de ce tournoi 100 % foot féminin !

🏆 Palmarès de cette année :

– 🏆 Collège Wallon (Ivry sur seine) – catégorie U12 / U13

– 🏆 Collège Issaurat (Créteil) – catégorie U14 / U15

🙏 Nous remercions Little Miss Soccer d'être intervenue sur cette action.

🙏 Merci également à l'UNSS 94, co-organisateur du

tournoi et aux bénévoles du district ! Rendez-vous en 2025 !

La Girly Tour vient s'inscrire dans un projet de plus grande ampleur : **F.E.M. Tour**.

Ayant pour but de **favoriser la mixité dans le football**, le District du Val-de-Marne de Football souhaite permettre à **toutes les femmes** de trouver la place qui lui correspond **autour du ballon**, dans un rôle de **dirigeante**, d'**éducatrice**, d'**arbitre** ou de **joueuse**.

F.E.M. Tour : Formation Pratique Féminine – Destiné à des jeunes filles ou femmes susceptibles d'**encadrer** un groupe de joueuses **en tant qu'éducatrice** ou d'**accompagner** une équipe **en tant que dirigeante**.

F.E.M. Tour : Initiation à l'arbitrage – Module destiné à **toutes les femmes** souhaitant avoir quelques **notions d'arbitrage**. Celui-ci peut être suivi à titre informationnel, mais peut aussi être un premier pas vers les formations pour devenir arbitre.

F.E.M. Tour & Girly Tour : **Journées portes ouvertes** à destination des **joueuses et futures joueuses** de football



Les actions proposées sont totalement gratuites.

A ce jour 2 clubs inscrits et d'autres en cours.

La deuxième saison du projet « **Toutes Foot** » (*Intitulé GIRLY TOUR la saison dernière*) lancé par la Fédération Française de Football a eu lieu cette saison !

🏆 Lauréat de la première édition, le District du Val-de-Marne a retenté sa chance cette année avec le projet de la FEM TOUR ! Une nouvelle vidéo explicative a été adressée, malheureusement qui n'a pas été retenue.

Remerciements à tous les clubs qui ont participé à cette aventure !

Ecole Plesséenne de Football - EPF - Villeneuve Académie Football - VAFC - B2M Futsal - As Orly Football - Thiais Féminin FC - VGA Saint-Maur Football Féminin – Maisons Alfort FC – US Créteil Lusitanos - ES Vitry football - US Ivry Football - FC Bry - CO Vincennes.

Amonine

Hors Jeu

de Clea Petrolesi

Hors Jeu se joue en 45 minutes, sur la surface de réparation des terrains de football comme un symbole pour les arbitres à qui un espace de parole est offert. Au « plateau », actrices et acteurs professionnels, les arbitres départementaux sont portés par une partition écrite sur mesure, ils témoignent de l'expérience arbitrale du point de vue de l'intime, dans une performance à la fois poétique et populaire.

Création

Vendredi 14 juin - 20h30
Théâtre André Malraux, Chevilly-Larue
Paris du Théâtre dans le cadre de la présentation de saison

Samedi 15 et dimanche 16 juin - 13h et 20h
Théâtre Jean Vilar, Vitry-sur-Seine
Stade Joliot Curie

Jeudi 20 juin - 19h
Festival OTM
Le Grand Parquet, maison d'artiste du Théâtre Paris-Villette, Paris

Samedi 8 juillet - 13h et 20h
Théâtre Antoine Vitez, Ivry-sur-Seine
Stade Clerville

Mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juillet - 18h
Les Tréteaux de France
Base de loisirs de Créteil

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 août - 17h30
Les Tréteaux de France
Base de loisirs de Cergy

Samedi 28 septembre - 18h
FIVC
Stade de Chaussy (Vexin)

Réservations pro auprès de Camille Bard
: camille.202herod@gmail.com / 06 20 78 32 19

Théâtres
Vitry, Ivry, Chevilly, Créteil :
Juin et juillet 2024,
Avec la participation d'arbitres
de notre District

L'ASSEMBLEE GENERALE « ELECTIVE » DU 14 JUI 2024

En préambule, le Président revient sur l'Assemblée Générale du 14 juin 2024 au Siège du District et exprime à tous les membres du Comité de Direction ses vives félicitations pour leur réélection.

Il précise que pour cette AG, le nombre de voix totale était de 1648 Voix / 120 Clubs et que le quorum était de 40 Clubs et 550 Voix



Ouverture de l'Assemblée à 18h50

Nombre de Clubs : 53

Nombre de Voix : 1294

Résultat du vote de la liste présentée par M. Denis TURCK

Adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 87,94 % (1 138 Voix)

Contre : 12,06 % (156 Voix)

Il souhaite la bienvenue, au sein du Comité de Direction, du nouveau membre élu :

M. Stéphane CALEGARI.

Il adresse des sincères remerciements, au nom du District, pour tout le travail effectué en tant que Membre du Comité de Direction à **M. Francis DELAGE**, qui a été remplacé par Stéphane CALEGARI, mais qui reste membre de la Commission Technique du Val de Marne.

Le bureau du Comité de Direction :

- **M. Denis TURCK**, Président
- **M. Régis ETIENNE**, Vice-Président Délégué
- **Mme Estelle BATHENAY**, Vice-Présidente
- **M. Bruno FOLTIER**, Secrétaire Général
- **M. Henri BAQUE**, Secrétaire Général Adjoint
- **M. Jean-Pierre LACHASSAGNE**, Trésorier Général
- **Mme Sandrine IACOVELLA**, Trésorière Générale Adjointe,

Le Président rappelle que tous les membres sont tenus à une obligation de discrétion et de réserve.
Les informations communiquées dans le cadre des réunions
de Bureau ou de Comité de Direction ne doivent pas être diffusées ou utilisées à des fins personnelles directement ou par des
personnes interposées
tant que celles-ci ne sont pas annoncées officiellement.

Le Président expose, à l'ensemble des membres du Comité, les conditions de fonctionnement telles que prévues aux statuts du District et rappelle quelques articles des statuts :

Article 13 Comité de Direction

13.6 Attributions

Le Comité de Direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du District. Il exerce ses attributions dans la limite de l'objet social et sous réserve des prérogatives expressément attribuées, par les présents Statuts, à l'Assemblée Générale. Plus particulièrement, le Comité de Direction :

- suit l'exécution du budget ;
- exerce l'ensemble des attributions que les présents Statuts n'attribuent pas expressément à un autre organe du District ;
- statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts et Règlements ;

- peut instituer des commissions dont il nomme les membres et en désigne le président. Leurs attributions sont précisées dans le règlement

Intérieur ou dans les règlements généraux du District ;

- élit en son sein les membres du Bureau ;

- peut se saisir d'office, ou sur demande écrite, de tous litiges ou toutes décisions qu'il jugerait contraires à l'intérêt du football et aux

dispositions de Statuts et Règlements, sauf en matière disciplinaire.

Les décisions du Comité réformant celles des Commissions doivent être motivées. Le Comité de Direction peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au Bureau ou aux commissions instituées.

13.7 Fonctionnement

Le Comité de Direction se réunit au moins cinq (5) fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Il délibère valablement si au moins la moitié des membres sont présents. Les réunions ont lieu, par principe, en présence physique, mais elles peuvent aussi avoir lieu téléphoniquement, par voie de visioconférence et/ou par voie électronique.

En cas d'absence du Président, le Comité de Direction est présidé par un membre désigné par le Comité de Direction. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Tout membre du Comité de Direction qui a, sans excuse valable, manqué à trois (3) séances consécutives du Comité de Direction perd la qualité de membre du Comité. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président de séance et le secrétaire. Ils sont conservés au siège du District et publiés sur le site Internet du District.

Article 14 Bureau

14.1 Composition Le Bureau du District comprend 7 membres :

- Le Président du District
- Le Vice-Président Délégué
- Le Vice-Président
- Le Secrétaire Général
- Le Secrétaire Général Adjoint
- Le Trésorier Général
- Le Trésorier Général Adjoint

14.3 Attributions

Le Bureau est compétent pour :

- gérer les affaires courantes ;
- traiter les affaires urgentes ;
- et de manière générale, exercer toutes les missions qui lui ont été déléguées par le Comité de Direction.

Le Bureau administre et gère le District sous le contrôle du Comité de Direction auquel il rend compte de son activité. A ce titre, il définit et met en place les moyens et actions nécessaires à la réalisation des missions qui lui sont confiées par le Comité de Direction.

14.4 Fonctionnement

Le Bureau se réunit sur convocation du Président ou de la personne qu'il mandate. Il délibère valablement si au moins la moitié des membres sont présents. Les réunions ont lieu, par principe, en présence physique, mais elles peuvent aussi avoir lieu téléphoniquement, par voie de visioconférence et/ou par voie électronique.

En cas d'absence du Président, le Président peut mandater un membre désigné par le Bureau pour réunir le Bureau sur un ordre du jour déterminé. Le Bureau est alors présidé par ce membre. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Assistent également aux délibérations du Bureau avec voix consultative :

- le Directeur du District,
- toute personne dont l'expertise est requise.

Le Bureau peut établir son propre règlement de fonctionnement intérieur. Il doit être approuvé par la majorité des membres titulaires qui le compose. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président de séance et le secrétaire. Ils sont conservés au siège du District et publiés sur le site internet du District

Rappel des modalités de diffusion des procès-verbaux « Bureaux » et « Comité de Direction » :



Bureaux

Ne paraissent pas sur le site Internet

Envoyés à tous les membres après validation par le Président et le Secrétaire Général



Comité de Direction

REVISION DES REGLEMENTS

Création du pôle Sécurisation et anticipation : Présentation Henri BAQUE

- ✚ Ce pôle jouerait un rôle de coordination avec les Commissions concernées CDPME et DELEGUES
- ✚ Un protocole de « Sécurisations des matchs » est en cours
- ✚ Fiches déjà préparées sur le rôle des Arbitres, Arbitres Assistants, Délégués, etc...
Tous ces documents ont été adressés à l'ensemble des Membres
- ✚ Une nouvelle fiche est en cours d'élaboration concernant le rôle du référent CDPME « Observateur »

REUNIONS :

Le Comité de Direction décide de mettre en place des réunions pour les Seniors D1 et U18 D1 avant le début des Championnats, soit la semaine du 16 au 20 Septembre 2024.

- Date : à définir
- Intervenants : CDA / TECHNIQUE + à définir
- Invitation des Educateurs / Capitaines et des Responsables Techniques de chaque club concerné en y associant les Arbitres de ces catégories

Groupe de travail avec les membres de la Commission de révision des règlements : Mme Marie-Thérèse POLICON, MM. Régis ETIENNE, Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Jean-Jacques FOPPIANI, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI

En annexe du journal : un récapitulatif des articles modifiés et/ou ajoutés et/ou les nouveaux textes Explications et diffusion des changements proposés.

Pour le règlement Général sportif, le district l'adaptera en fonction des modifications à la LPIFF et il sera diffusé avant le début des championnats.

Le Comité valide les propositions, qui seront annexées au procès-verbal de Comité de Direction.

Intervention de Patrick DARDENNES, Secrétaire Général, qui fait un retour sur les Championnats U14 à deux phases qui démontre que le brassage est plus bénéfique pour les Clubs et que les groupes de la deuxième phase sont obligatoirement plus équilibrés car constitués en fonction des résultats de la 1ère phase et de la qualité de la génération du club. 37% des clubs n'ont pas joué la 2ème phase dans leur division initiale.

Intervention de Edgard KOUNDE qui trouve que la formule n'est pas adaptée, qu'elle pénalise beaucoup d'équipes, que les scores ne sont pas équilibrés et conclut en disant que l'on ne peut pas, à son sens, mélanger des équipes de D2 et D4, tous ces points découragent les joueurs et beaucoup arrêtent sur la 2ème partie de saison, d'ailleurs plusieurs éducateurs revendiquent cette nouvelle formule qui décourage.

A la suite de cela, un large débat s'est engagé :

- *Certains jugent la 1ère phase de brassage trop longue ce qui décourage les clubs, même si la **deuxième phase sera forcément plus bénéfique avec des niveaux d'équipes à l'équilibre***
- *Qu'il existe une différence entre le résultat sportif et l'avis des clubs*
- *Problématique différente selon le nombre d'équipes engagées par les clubs*

L'Activité des Commissions

POLE « REGLEMENTATION » & « LUTTE CONTRE LES INCIVILITES »

DISCIPLINE

Président : M. Louis VINCENTI

Cette année, la Commission s'est réunie à 39 reprises et a examiné 188 dossiers. Nombre réduit à 86 dossiers au final puisque plusieurs affaires ont été reprises plusieurs fois. Il y a eu 21 dossiers en instruction et 2 éducateurs ont eu une sanction de 12 et 18 mois. Au total 315 (272 en 22/23) personnes licenciées ont été sanctionnées cette saison, dont 25 Educateurs (33 en 22/23) et 11 Dirigeants. (12 en 22/23).

Répartition des procès-verbaux + personnes concernées par les PV :

Statistiques 2023 & 2024		Auditions		Instructions	
		2022 & 2023	2023 & 2024	2022 & 2023	2023 & 2024
12 Membres	Séniors	7	6	5	7
	U20	0	0	0	0
39 Réunions	U18	11	11	1	1
188 Dossiers	U16	3	8	5	4
65 Convocations	U14	3	3	0	0
21 Instructions	CDM	2	2	1	0
9 réunions d'Appels au District	Anciens	4	5	0	3
21 Appels au District	Futsal	9	3	0	2
	Féminines	4	1	0	0
	Educateurs	17	12	6	3
	Dirigeants	5	7	1	1
	Présidents	0	0	0	0
	TOTAUX	65	58	19	21

Répartition des auditions et instructions en fonction de la catégorie :

La catégorie Educateurs est celle qui est la plus concernée par les dossiers soumis en audition (12) et en instruction (3).

Chez les U18 les dossiers en audition sont stables puisque même nombre que la saison 22/23.

En comparaison avec la saison 2022-2023, on observe une baisse significative des auditions du nombre de personnes concernées (-7)

Répartition des Procès-Verbaux :

Délibérations	Convocations	Instructions	Etude	Sanctions directes
74	65	21	28	
188				226

Personnes concernées par les SANCTIONS directes (sans convocation, ni audition) :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
226	8	19	46	12	105
	U18/U20	U16	U14	DIRIGEANT	EDUCATEURS
	7	7	11	3	8
	Président				
0					

Personnes concernés par les SANCTIONS après convocations et auditions :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
89	1	6	11	2	13
	U20	U18	U16	U14	
	0	14	14	3	
	ARBITRE DE CLUB	DIRIGEANTS	EDUCATEURS	PRESIDENTS	
	0	8	17	0	

Répartition du nombre de dossiers par catégorie soumis à la Commission :

Sur le total des sanctions : la catégorie Séniors représente 50 % des dossiers (47% en 22/23).

Les catégories de jeunes (U18/U16/U14) représentent 18% des dossiers (23% en 22/23)

La catégorie des anciens représente 18% des dossiers (18% en 22/23)

La catégorie des dirigeants représente 11% des dossiers (17% en 22 /23)

Répartition des 315 sanctions :

PRESIDENTS	0
EDUCATEURS	25
DIRIGEANTS	11
ARBITRE DE CLUB	0
U14	14
U16	21
U18	20
U20	1
SENIORS	118
CDM	14
ANCIENS	57
FUTSAL	25
FEMININES	9

DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : M. Régis ETIENNE

La Commission s'est réunie **11 fois et 5 membres** ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de réunion est **nettement supérieur** à la saison dernière (+4)

Le nombre de dossiers traités a **augmenté (on passe de 12 à 17 soit +42%)**

Les appels :

* **23 dossiers** ont été traités dont **3 irrecevables**

Le nombre de dossiers déclarés irrecevables **est nettement supérieur à celui de la saison dernière (x3)**

Les sanctions :

* **16** sanctions maintenues

* **9** sanctions aggravées

* **18** sanctions diminuées

* aucune sanction alternative prononcée

Les sanctions aggravées et/ou diminuées sont motivées par une substitution du motif de la sanction.

Ces substitutions sont la conséquence des auditions et/ou de la modification des dires des personnes convoquées par rapport à leur audition de 1^{ère} instance et/ou de l'audition de personnes n'ayant pas été entendues en 1^{ère} instance ; **un nouvel élément constitué de la production de vidéos vient parfois modifier la sentence de 1^{ère} instance.**

Les convocations :

*Au total **152** personnes convoquées dont **26** Arbitres officiels,

- **84** présents, **soit 57% en nette diminution par rapport à la saison dernière** (dont **12** arbitres officiels)
- **74** absents, **soit 49% en très forte augmentation (x3) par rapport à la saison dernière (dont 11 arbitres officiels)**
- **20** excusés **soit 13% en très nette diminution (x4) par rapport à la saison dernière** (dont **3** arbitres officiels)

Le taux de présence **diminue encore plus nettement que la saison dernière (57% contre 59%)** et celui des absences non excusées est en **très forte augmentation pour la 1^{ère} fois depuis 3 saisons (49% contre 16%)**

Celui des absents excusés est en **très forte baisse (13% contre 29%)**.

Conclusion :

Les affaires liées à des sanctions **pour incivilités diverses** envers les arbitres **sont toujours fortement présentes dans les dossiers traités par la Commission d'Appel**, dont **100%** sont des propos excessifs (**les sanctions > 1 an sont traitées en appel par la LPIFF**), mais nous trouvons de plus en plus de coups entre joueurs et/ou dirigeants ainsi que des matches arrêtés.

Beaucoup de problèmes liés à des rencontres arbitrées par des bénévoles qui reconnaissent ne pas, ou peu, connaître les lois du jeu et les règlements.

Cette saison, nous notons une augmentation des dossiers concernant des problèmes qui ont donné lieu à des suspension de terrain (ferme et/ou avec sursis).

Nous notons, **comme les saisons précédentes, une dégradation des présences des clubs adverses des appelants ; lesdits clubs, se contentant d'envoyer un mail, lorsqu'il y a plusieurs licenciés convoqués, celui et/ou ceux présents excusent les absents.**

Le phénomène de la saisine de la conférence des conciliateurs du CNOSE semble vouloir augmenter.

COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES

Président : M. Patrick DARDENNES

La commission est composée par des membres du comité directeur

Séances : 8

Séances présidées par Patrick Dardennes (Secrétaire général) - 2 et séances présidées par Régis Etienne (Vice – Président) - 6

Dossiers : 11 Dont 1 irrecevable

Dossiers transmis par la commission statuts et règlements : 6 Dossiers transmis par la commission organisation des compétitions : 4

Sanctions :

Confirmées – 5 (50 %) Infirmées - 5 (50%)

Convocations :

37 personnes convoquées – 25 personnes présentes (68%) 5 personnes absentes (14%)

Absents excusés : 7 (18%)

Rappel 2022/2023 :

Dossiers : 8 dont 7 dossiers transmis par la Commission statuts et règlements et 1 dossier transmis par la commission compétition.

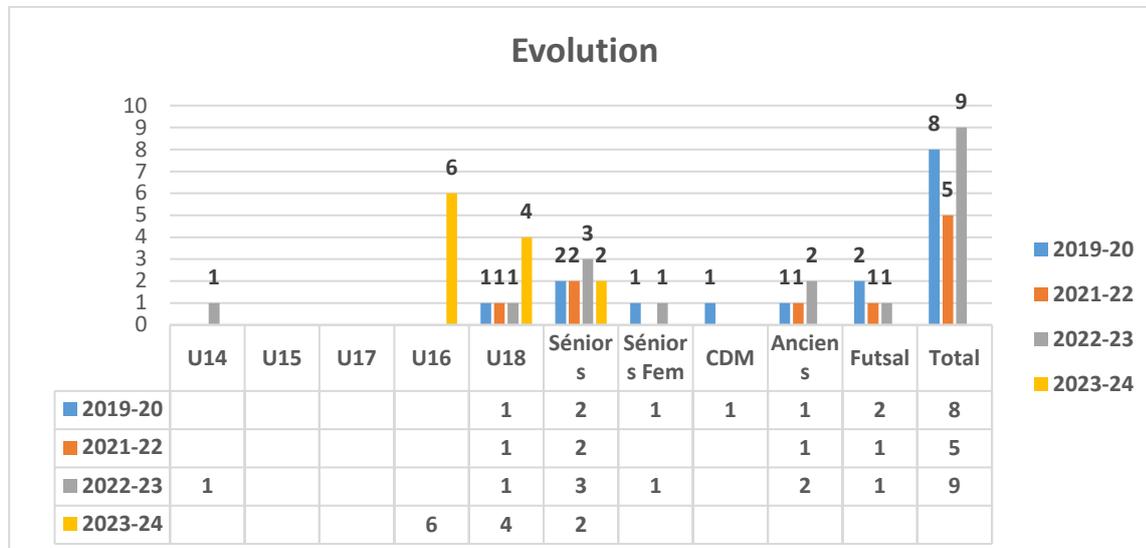
Sanctions : 6 confirmés (75%) – 1 infirmée (12.5%) - 1 infirmée par le CNOSE (12.5%)

PREVENTION – MEDIATION - EDUCATION

Animateur : M. Antonio CARRETO

La commission s'est réunie **9** fois cette saison, (dont 2 réunions en commission restreinte), contre 3 en 2022 /23.

10 clubs, ont été invités cette saison. **12** rencontres classés « sensible » se sont déroulées sans aucun incident, (dont **7** rencontres à huis clos) et **1** match perdu suite à 2 absences en CDPME non justifiées



La CDPME constate que :

- Aucun incident ne survient sur les matchs « sensibles »

Comme les années précédentes :

- Les clubs comme chaque année communiquent peu entre eux dans l'organisation des rencontres.

Un grand MERCI aux membres de la CDPME, à l'ensemble des collaborateurs du service administratif, à la Police Nationale, pour leur aide précieuse et à la CRPME.

La CDPME regrette comme lord des saisons précédentes le peu de communication entre les clubs et les comportements sur les bancs de touche.

La CDPME remercie l'implication de certains clubs dans la gestion et préparation des matchs « sensible ».

CONSEIL DES SAGES

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

Pas de réunion cette saison.

DELEGUES

Président : Louis VINCENTI

La commission des délégués compte 6 délégués nous avons été désignés sur 28 délégations 2 avec problème. La commission souhaite que 4/ 5 délégués viennent rejoindre la commission. La commission remercie le personnel pour leur gentillesse et leur aide, les délégués ont participés au tournoi U16 et les finales des coupes du val de marne.

FAIR-PLAY

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

La commission assure le suivi du « **Fair Play** » action mise en place depuis plusieurs années pour limiter les incivilités et violences dans notre football.

Un classement différent est établi par division.

En division 2, le groupe B se démarque par un nombre de points de pénalité élevé

Deux clubs à plus de 60 points, un seul à moins de 30 alors que dans le groupe A 4 clubs ont moins de 30 points et aucun plus de 50.

La division 3 A et B voit 5 clubs à moins de 20 points dont un avec 8 points et un seul à plus de 30.

STATUTS & REGLEMENTS

Président : M. Jean Pierre MAGGI

La Commission s'est réunie **33** fois cette saison et a traité **130** affaires soit le même nombre que la saison passée.

Elle est composée de 6 Membres, une moyenne de 5 présences par semaine, soit 21 affaires en moyenne par membre et par an.

La Commission a reçu 13 demandes d'homologation de Tournois, dont 10 Homologués.

7 affaires ont fait l'objet d'un appel dont 3 infirmées par la Commission d'Appel chargée des affaires courantes.

La répartition des dossiers montre :

-une baisse de ceux concernant la catégorie seniors de -25%,

-une augmentation significative de la catégorie jeunes de +57%

-une augmentation relative de +37% mais qui ne représente que 3 dossiers supplémentaires de la catégorie anciens/cdm

	2021-22	2022-23	2023-24
Séniors	58 %	62 %	50 %
Jeunes	28 %	31 %	39 %
CDM et Anciens	14 %	7 %	11 %

La décomposition de l'activité de la Commission s'analyse comme suit :

A partir de la saison 2021/2022 les réserves d'avant match recevables et les réclamations d'après match recevables sont décomposées en fondées et non fondées

	2017-18	2018-19	2021-22	2022-23	2023-24
Lettres diverses	3	2	4	2	4
Réserves d'avant match recevables fondées	57	51	13	16	16
Réserves d'avant match recevable non fondées			32	38	27
Réserves d'avant match irrecevables	10	11	2	2	8
Réclamations (après match) recevables fondées	3	7	3	5	13
Réclamations (après-match) recevables non fondées	0		11	7	7
Réclamations (après-match) irrecevables	1	9	4	3	5
Réserves sur Pass-sanitaire			3	0	0
Auditions	5	5	16	5	5
Déclassés	0	1	2	2	0
Evocations fondées	20	15	13	33	12
Evocations NON fondées	3	3	11	13	14
Evocations irrecevables	4	8	4	3	3
Total	106	112	117	129	114

La commission constate

- une diminution des réserves d'avant match (51 au lieu de 56) soit -9% :
- une stabilité des auditions soit un même nombre que la saison passée soit : 5
- une baisse significative des demandes d'évocation 29 au lieu de 49 soit -41%

La décomposition de l'activité par catégories de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	JEUNES	SENIORS	CDM/ANC	JEUNES/F	SENIORS/F
Lettres diverses	1	3	0	0	0
Réserves (avant match) recevables fondées	7	5	0	0	4
Réserves (avant match) recevables non fondées	17	8	1	0	1
Réserves (avant match) irrecevables	4	2	1	0	1
Réclamations (après match) recevables fondées	2	10	0	0	1
Réclamations (après match) recevables non fondées	1	4	1	1	0
Réclamations (après match) irrecevables	2	3	0	0	0
Auditions	1	2	1	0	1
Evocations fondées	2	5	5		0
Evocations non fondées	5	5	2		2
Evocations irrecevables	1	1	1		0
Déclassés	0	0	0		0
PV divers	7	4	3		2
TOTAL DES DOSSIERS :	50	52	15	1	12

La différence entre le nombre d'e dossiers (130) et le nombre d'affaires (114) correspond à des affaires qui ont été reprises plusieurs fois par la Commission.

La Commission remercie tous ses membres ainsi que les Services Administratifs pour leur collaboration.

POLE **« DEVELOPPEMENT & FORMATIONS » &** **« LES ACTEURS DU FOOT »**

ARBITRAGE

Président : M. José DIAS

La Commission Départementale d'Arbitrage a assuré pleinement son activité sur la saison 2023/2024. La CDA est composée de 15 membres.

Celle-ci s'est réunie une fois par mois durant toute la saison 2023/2024 auxquelles s'ajoutent des réunions intermédiaires pour un total de 19 rendez-vous. Les sujets abordés étaient :

- La formation ;
- Le recrutement ;
- Test théorique ;
- Test physique ;
- La Formation d'Arbitre Régional ;
- La formation continue ;
- Suivi administratif et auditions des arbitres en CDA ;
- Stage de mi-saison ;
- Accompagnements des arbitres ;
- Observateurs ;
- Désignations.

La commission a mené plusieurs actions : la Formation Initiale à l'Arbitrage, Formation d'Arbitre Régional avec 3 stages à Clairefontaine (78), à Champigny-sur-Marne (94) et en Seine-et-Marne (77), perfectionnement et renforcement des effectifs, intervention dans les écoles, recrutement, intervention d'arbitres de Ligue 1, stage de mi-saison et enfin, accompagnement des nouveaux arbitres, implication et participation à la pièce de théâtre, Hors-jeu...

Plusieurs objectifs fixés et réalisés :

- Accompagnement des jeunes arbitres et seniors ;
- Poursuite des actions de la Commission de Recrutement-Détection-Fidélisation des arbitres ;
- Poursuite du développement de l'Arbitrage Féminin (7 arbitres féminines comptées dont 2 nommées à la Ligue) ;
- Stage de mi-saison au District ;
- Poursuite de l'arbitrage par les jeunes officiels UNSS ;
- Recrutement d'une cinquantaine d'arbitres en 3 FIA ;
- Réunion de fin de saison des arbitres au District avec un moment de partage, d'échange et de convivialité ;
- Formation de Formateur de Niveau 2 effectuée par un membre de la commission ;
- Formation continue : 255 participants cumulés sur la saison.

2022/2023

Promotions

- Fin de saison, **10 arbitres** (1 D1 ; 1AA1, 4 JAD, 2 Féminines et 2 Futsal) ont été présentés à l'examen Ligue pour accéder au niveau régional pour 9 réussites (1 échec) à l'examen théorique et physique.
 - o Séniors : M. F. DOURMANE
 - o Féminines : Mme H. DE SOUZA, Mme D. HARIDI
 - o Assistants : M. O. ABDELLI
 - o JAD : M. S. ARAB, M. A. BOUATTOUR, M. L. MESLIN / Echec de M. C. ROLAND-GUILLAUME
 - o Futsal : M. M. TRAORE, M. A. YAYA

Chiffres clés :

2023/2024	Effectif/Désignable : 188/212
------------------	--------------------------------------

- **2 tests théoriques** : 177 participants
- **Test physique** : 197 convoqués / 188 participants
- **QCM 1** : 196 participations
- **QCM 2** : 203 participations
- **Filière régionale** : 10 présentés
- **Formation Initiale** : 3 (53 validés)

STATUT DE L'ARBITRE

Président : M. Bruno FOLTIER

La Commission s'est réunie 4 fois au cours de la saison.

16 clubs sont en infraction, (soit 6 clubs de moins que la saison 2022/2023).

Nous constatons néanmoins de la part des clubs un manque du suivi de leurs arbitres.

Infraction 2021/2022						
1er année	2	9	3	1		15
2e année				3		3
3e année		1				1
4e année						
	1D	2D	3D	CDM		19
Infraction 2022/2023						
1er année	1	1	4	1	3	10
2e année	3	4	1	1		9
3e année				1		1
4e année				1		1
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	21
Infraction 2023/2024						
1er année		1	2	3	1	7
2e année		2	1		3	6
3e année		2		1		3
4e année						0
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	16

La commission comme chaque année souhaite une plus large implication des clubs au suivi et renouvellement des arbitres et à recruter de nouveaux arbitres.

MEDICALE

Gestion : Dr Michel THOMAS

La Commission ne s'est pas réunie, mais a suivi tous les renouvellements des Arbitres et validation des dossiers médicaux.

STATUT DE L'EDUCATEUR

Président : M. Jacques LEGUYADER

4 réunions

Contrôle de l'ensemble des feuilles de matchs de D1 (U14, U16, U18 et séniors)

Mise en place d'un badge pour contrôler la présence des éducateurs désignés sur le banc

5 courriers aux clubs, 4 réponses

2 dossiers transmis à la commission régionale, 1 club sanctionné et 1 en cours d'être sanctionné pour non-respect du statut des éducateurs (CHOISY LE ROI AS en U16 et BONNEUIL S/MARNE C.S. U14 en cours d'instruction à la commission régionale, décision mardi prochain)

POLE

« COMMUNICATION & EVENEMENTS »

ORGANISATION DES EVENEMENTS & SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES

Les Membres composant ces Commissions sont conviés au cours de la saison selon les actions prévues et en fonction des besoins : *Tournoi International U16, Finales Départementales, Journées d'Accueil, Girly Cup, etc...*

POLE

« ACTIVITES SPORTIVES » & « LA PRATIQUE »

TERRAINS & EQUIPEMENTS

Président : Antonio CARRETO

La CDTIS a tenue 2 réunions restreintes au cours de la saison.

2 affaires ont été traitées et la CDTIS a effectué une visite, (**VILLE DE LA QUEUE EN BRIE - STADE LEO LAGRANGE**) suite à la visite des installations de l'année précédente.

La CDTIS a accompagné différentes communes relatif à des travaux futur de leur installations sportive de MAISONS ALFORT – Stade Cubizolles et des Julliottes.

FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

Président : M. Emile AMSELLEM

"La Commission s'est réunie 31 fois les lundis soir, a traité 314 affaires et a auditionné à 3 reprises 0 dossier transmis au Conseil des Sages et 0 en Commission de Discipline. »

Une saison marquée encore une fois par un manque de régularité de présence en commission, 9 réunions ont vu moins de 5 personnes dont 4 avec 2 et 3 personnes, la moyenne est de 61% de participation

Nombre de réunions	31
nombre de dossiers	314
Nombre d'auditions	3
dossiers transmis en conseil des Sages	0
dossiers transmis en Discipline	0

CLASSIFICATIONS ET RESULTAT 2023/2024

CATEGORIES	EQUIPES OU POULES	NOMBRE DE RENCONTRES
U11	8 poules	1617
U13	5 poules	1378
TOTAL	13 poules	2995
U6/U7*	4 poules	277
U8/U9*	4 poules	277

* Nouvelle formule des plateaux U7/U9

LACHICHE		67
LOUIS LEFEUVRE		328
AVENIR		197

Challenge Régional U11, Coupe Festival U13 et coupe Futsal U13

Challenge Régional U11	1 ^{er} tour	134 équipes	216 rencontres
	2 ^{ème} tour	32 équipes	108 rencontres
	3 ^{ème} tour	72 équipes	48 rencontres
	Finale départementale	8	32 rencontres
Festival U13	1 ^{er} tour	118 équipes	180 rencontres
	2 ^{ème} tour	64 équipes	96 rencontres
	Finale départementale	16 équipes	64 rencontres
Coupe Futsal U13 J.Mercier	Non gérée par la CFAER		
Coupe Futsal U11 J.Lévy	NON GEREE		

La finale du Festival U13 s'est déroulée le 30/03/2024. Vainqueurs : Villejuif US et Joinville RC

La finale du Challenge U11 s'est déroulée le 25/05/2024. Vainqueurs : Villejuif US et Joinville RC

INTERCLUB : Peu de clubs concernés

FESTIFOOT : Aucune comptabilité et pas d'amende

COMMENTAIRES

Soirée information par secteur :

Trois soirées pour des résultats satisfaisants, toujours les mêmes clubs qui s'abstiennent

Les commissaires

Les temps de présence et les plages horaires élastiques, ne permettent pas une organisation planifiée.

Convocations

Les clubs convoqués ont répondu présents, pas d'abstention

Nous n'avons pas sanctionné U7/U9 à cause d'une erreur dans le tableau des amendes U7/U9.

Lachiche - avenir - Lefevre :

10 amendes en critérium Lachiche

27 amendes en critérium Lachiche

28 amendes en critérium Avenir

Amendes

Le suivi a été concentré sur les criteriums U11 et U13 et la non-utilisation de la FMI.

40 clubs amendés, 12 clubs non amendés

19 forfaits amendés

7 clubs absents aux réunions d'informations amendés

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES

Présidente : Mme. Marie-Thérèse POLICON

Cette commission s'est réunie à **39** reprises et a traité **965** dossiers.

Elle est composée de **8** membres.

Elle traite tous les changements heures, dates et lieux des rencontres du week-end de toutes les catégories Jeunes – Séniors – Anciens – Masculins et Féminines.

Elle procède aux tirages et à l'organisation des Coupes Départementales du 1^{er} tour, aux finales.

10 auditions ont eu lieu. Ces auditions concernaient surtout des difficultés dans l'organisation des rencontres et surtout les problèmes de feuilles de match (Fmi ou feuille papier non établies avant le début des rencontres).

Ses décisions ont fait l'objet de **3 appels auprès de la Commission d'appel.**

FEMININES

Présidente : Mme Marie-Thérèse POLICON

La Commission féminines s'est réunie à **5 reprises.**

Elle travaille en étroite collaboration avec Hédi Oudaya, CDT Adjoint et la commission technique du District. Elle est composée de **8 membres.**

Elle établit le calendrier des critères U11F et U13F ainsi que celui des détectations U13F U14F U15F. Elle organise les différentes détectations et encadre les sélections qui participent aux Tournois Interdistricts organisés par la Ligue de Paris IDF.

Elle gère et encadre également les différentes étapes des Challenge U11F et U13F ainsi que les Coupes du Val de Marne Futsal.

Elle a organisé une réunion de rentrée pour les clubs val de marnais ayant une ou plusieurs équipes féminines qui permet de rappeler les règles que l'on souhaite mettre en place tant pour les détectations que pour les compétitions.

FOOTBALL DIVERSIFIE - FUTSAL

Président : M. Jean Jacques FOPPIANI

La Commission s'est réunie à **35** reprises pour traiter **35** dossiers soit une moyenne de **1** dossier par réunion, avec aucune audition.

3 membres composent la Commission mais en moyenne nous avons été plus souvent régulièrement 2 présents.

Répartition égale d'un tiers à un, un tiers à 2 et un tiers à 3

La décision avait été prise en Comité de Direction de regrouper dans notre commission les rencontres de Championnat et de Coupe ce qui a énormément facilité l'organisation de ces 2 compétitions et à noter que toutes les rencontres ont été disputées effectivement sur les dates fixées, à part quelques-unes suite à des problèmes de disponibilité d'installation, sans perturbation entre Championnat et Coupe.

Cette saison nous avons 1 poule D1 de **10** équipes et aucun forfait cette saison et 1 seule poule D2 de 10 équipes.

A noter malgré tout, **3** matchs arrêtés, dossiers traités en Commission de Discipline.

La finale de la Coupe du Val de Marne Futsal s'est déroulée le mercredi 29 mai 2024 sur les installations de la commune de Villeneuve Saint Georges entre les équipes de Créteil Futsal US et VSG Futsal score 4 - 1.

Sans aucun incident, mais bien encadré par des représentants de diverses commissions et du Comité Directeur avec un bon arbitrage et un bon niveau avec une bonne intensité de jeu et ce en présence d'un public principalement en provenance de Villeneuve Saint Georges.

3 Formations Module Futsal découverte ont été organisées. Toutefois la fin de rencontre n'a pas été conforme au protocole suite au comportement du public vis à vis de sa propre équipe.

La Commission Football à effectif Réduit a organisé en liaison avec la Technique des plateaux Futsal de diverses catégories de l'école de Football U6 à U15 avec participation principale de 6-8 clubs (*pour plus de détail, voir les PV de l'entité Futsal Jeunes pilotée par Driss*).

La mise en place d'une Commission globale entre le Futsal seniors et le Futsal Jeunes n'a pas encore été effective dans les faits les 2 entités ont bien fonctionné parallèlement malgré tout. Une réunion de début de saison devrait être organisée courant septembre 2024 en souhaitant obtenir une bonne participation des clubs.

Nous signalons la présence d'Amicales au sein du District :

Arbitres (UNAF), Présidée par Rodolphe MILLET

Educateurs (AEF 94), Présidée par Georges GRESSION

Et pour Conclure

Le Comité de Direction du District du Val de Marne présidé par Denis TUCK, Président, réélu en Juin 2024 pour un mandat de 4 ans, poursuit la politique menée depuis des saisons, avec comme volonté principale le développement du Football des « Jeunes », volonté acquise et pérennisée.

Il est à noter que malgré cette orientation Prioritaire, les autres actions ne sont pas pour autant négligées.

Le Nouveau Comité met un accent fort sur la « Communication », le but :

-  **RELATIONS CLUBS**
-  **ORGANISATION DISTRICT**
-  **COMMUNICATION**
-  **FORMATION**

Les missions du District sont : Organiser / Développer et Contrôler la pratique du Football tout au long de la saison.

Afin de mener au mieux toutes les missions, c'est tout une équipe à **VOTRE ECOUTE** et au plus proche des clubs, avec les axes suivants :

Renforcer la structure de notre District & Maintenir la FORMATION & Poursuivre et accentuer les efforts en matière de lutte contre la Violence et les Incivilités & Lutter contre les violences sexistes et sexuelles & Labellisation & Football Féminin & Le Futsal & Sections Sportives & Développer la communication et enfin développer de nouvelles pratique : GOLF FOOT / FOOT EN MARCHANT / SPORT HANDICAP / FUTNET /E-SPORT.

Nous pouvons compter sur nos **132 bénévoles** qui répondent toujours présents au service de leur District pour concrétiser tous les projets, mais aussi à la confiance des **36 615** licenciés répartis en **132 Clubs**.

Tout simplement un très grand « MERCI » :

-  **A nos COMMISSAIRES pour leur attaché au District et leur dévouement, mais aussi la qualité du travail effectué qui est valorisé chaque saison sur notre Bilan.**
-  **A NOTRE CORPS ARBITRAL : 234 Arbitres : District, Ligue, Fédéraux)**

Dans le cadre de la lutte contre la violence :

** La collaboration du Commandant Raphaël MIGNARRI et de toute son équipe qui reste la même depuis de nombreuses saisons et nos rapports inchangés. Alors un grand merci de toujours répondre présent lorsque les rencontres sont jugées « sensibles ».*

**Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, par le biais de la préfecture.*

**La Commission de Prévention, Médiation, Education continue d'œuvrer et d'innover chaque saison pour encore mieux appréhender les risques de certaines rencontres.*

Des remerciements à tous nos partenaires qui sont toujours fidèles :

L'ETAT « SDJES », l'Inspection Académique pour le développement du Football à l'école primaire, le « CREDIT MUTUEL », le « CONSEIL DEPARTEMENTAL » du Val de Marne pour toutes les précieuses aides apportées dans le cadre de nos diverses conventions, sans oublier la LPIFF et la FFF et à nos équipementiers : « SKITA » et « EKINSPO »

FELICITATIONS à tous nos licencié(e)s, **36 615** dont presque la moitié sont des jeunes de U6 à U13.

Un grand remerciement à mes collaborateurs : **Flore, Valérie, Brigitte, Driss, Hédi, Gaëtan Igor** (*parti et remplacé par Blandine*), à nos jeunes en alternance de la saison **Julianne (Juridique) et Nils (Technique)** sans oublier **Mélanie (Communication)** et notre CTD, **Hervé** qui m'ont accompagnée tout au long de la saison et qu'ensemble nous avons pu mener au mieux toutes les missions qui nous sont confiées et être au plus proche de vous « **CLUBS** ».



Dîner des Commissions 94
24.05.2024

« **LA FORCE D'UNE PASSION** », slogan de notre District se confirme encore une fois ...et ceci grâce à toutes et tous qui formons l'équipe : « **DISTRICT 94** » - Merci

Un très grand merci au Comité de Direction pour la confiance accordée dans la gestion au quotidien de notre activité.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser si quelques sujets ou noms ont été oubliés,

Par avance **MERCI** de l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport dont, **Madame, Monsieur le Président(e), Mesdames, Messieurs**, j'ai l'honneur de vous demander l'approbation.

UNE SAISON EN « STATS »

Le District c'est :

- 1 Site Internet plus fonctionnel <http://districtvaldemarne.fff.fr>
- 4 Emails officiels : Secretariat, Technique, CDA, Formation... @districtvaldemarne.fff.fr
- 8 Salariés
- 35 Réunions en moyenne pour certaines Commissions sur la saison
- 21 Formations d'éducateurs
- 40 Parutions du journal numérique E-Foot
- 60 Educateurs certifiés (dont 9 non admis)
- 132 Membres "Commissions" et "Comité de Direction"
- 132 Clubs actifs toute la saison
- 234 Arbitres
- 6 Délégués
- 23 Observateurs
- 1934 Joueuses féminines licenciées (Sen F ↙ U12 F)
- 2945 Dirigeants (dont 376 femmes)
- Plus de 2 377 Equipes en Compétitions toutes catégories confondues (National/Régional/Départemental)
- 16 146 jeunes licencié(e)s en Football d'Animation U6 à U11 (dont 675 filles)
- 22 Journées de Championnats (toutes catégories confondues)
- 36 615 Licenciés (arrêté au 27/06/24)

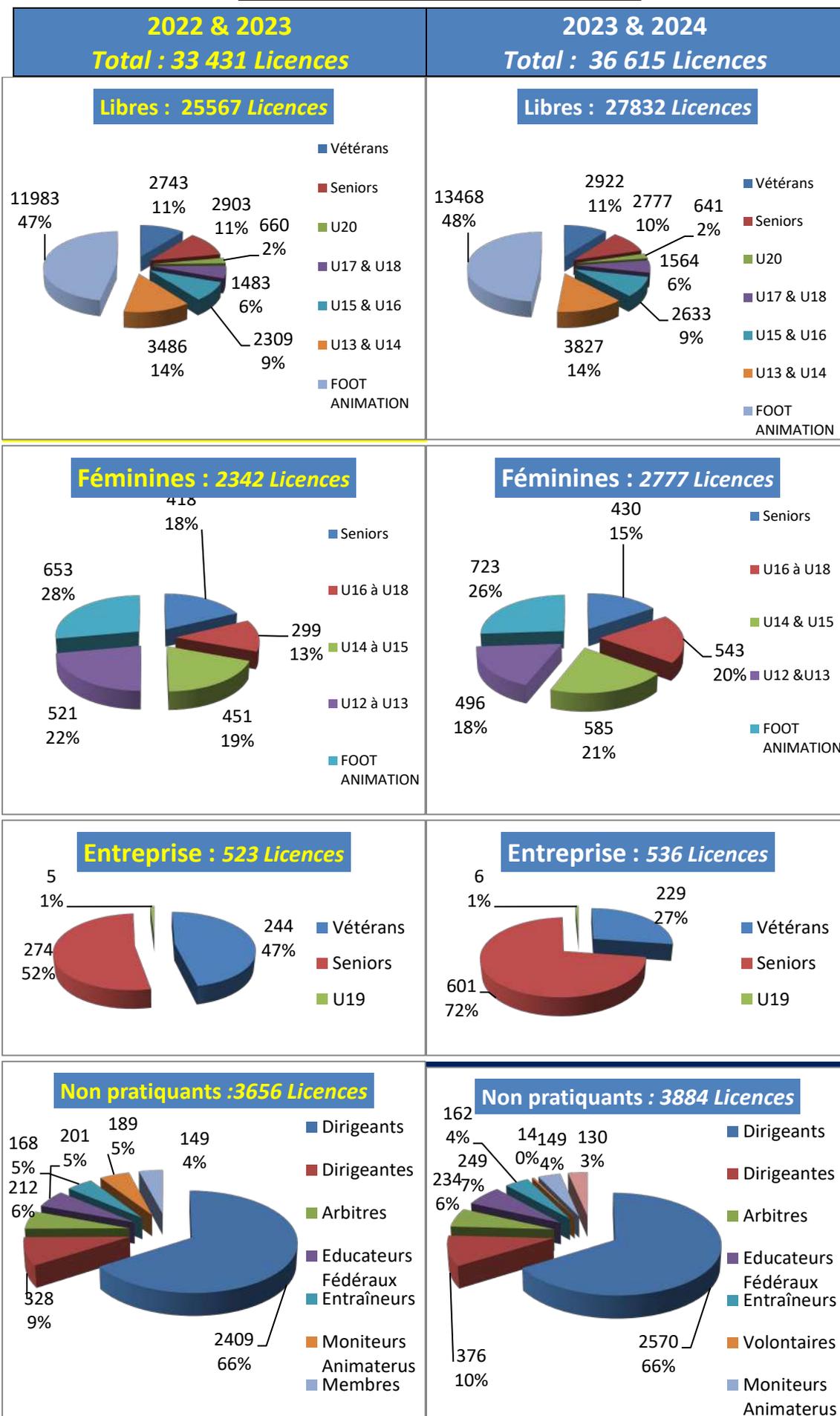
Les réunions du Comité de Direction & Appels :

- 8 Comités de Direction
- 5 Bureaux du Comité de Direction
- 8 Réunions du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes pour traiter 11 appels
- 9 Réunions de la Commission Départementale d'Appel pour gérer 20 appels (**Dont 6 appels en Ligue + 1 affaire au CNOSF**)

LES EFFECTIFS DU DISTRICT

	SAISON 2023/2024 (au 30 juin 2024)	SAISON 2022/2023 (au 30 juin 2023)	VARIATION	
			en nb	en %
<u>LICENCES LIBRES</u>				
Seniors Vétérans	2922	2743	179	6,52%
Seniors	2777	2903	-126	-4,34%
U19 & U20	641	660	-19	-2,89%
U17 & U18	1564	1483	81	5,46%
U15 & U16	2633	2309	324	14,03%
U13 & U14	3827	3486	341	9,78%
Football d'Animation	13468	11983	1485	12,39%
TOTAUX LICENCES LIBRES	27832	25567	2265	8,85%
<u>FEMININES & Futsal Féminin</u>				
Seniors & U20 & U19	430	418	12	2,87%
U16 à U18	543	299	244	81,60%
U14 & U15	585	451	134	29,71%
U12 & U13	496	521	-25	-4,78%
Football d'Animation	723	653	70	10,72%
TOTAUX FEMININES	2777	2342	435	18,57%
<u>FOOTBALL ENTREPRISE</u>				
Vétérans	229	244	-15	-6,14%
Seniors	301	274	27	9,85%
U19-U18-U17	6	5	1	20,00%
TOTAUX FOOTBALL ENTREPRISE	536	523	13	2,48%
<u>FUTSAL</u>	1318	1092	226	20,69%
<u>FOOTBALL LOISIRS</u>	224	204	20	9,80%
<u>PROFESSIONNELS</u>	44	47	-3	-6,38%
(contrats pro + fédéraux)				
TOTAUX PRATIQUANTS	32731	29775	2956	9,92%
Dirigeants	2570	2409	161	6,83%
Dirigeantes	376	328	48	14,63%
Arbitres	234	212	22	10,37%
Educateurs fédéraux	249	201	48	23,88%
Entraîneurs/Moniteurs	162	168	-6	-3,57%
Volontaires	14	20	-6	-30,00%
Animateurs	149	169	-20	-11,83%
Membres 94	130	149	-19	-12,75%
TOTAUX NON PRATIQUANTS	3884	3656	228	6,24%
TOTAUX GENERAUX	36615	33431	3184	9,52%

Comparatif des effectifs du District



Plus	Futsal	Loisirs	Professionnels
2022 & 2023	1092	204	47
2023 & 2024	1318	224	44

LES EFFECTIFS

2023 / 2024

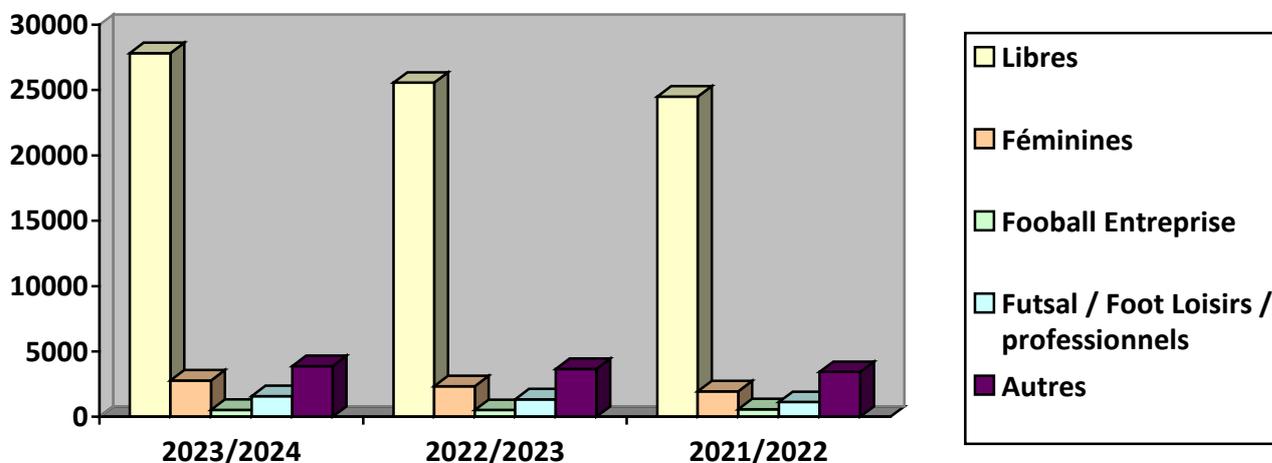
Les effectifs du District au 30 Juin 2024 sont en hausse dans quasiment toutes les catégories, avec au total par rapport à la saison dernière : + 3 184 Licences représentant une augmentation de 9,52 %, cette saison bat ainsi nos précédents records.

Les catégories en baisse sont les Seniors & U19 et U20, Féminines des U12 et U13, Entreprise : Vétérans et une baisse dans plusieurs catégories de « Non Praticants », mais dans la globalité, ce dernier poste enregistre tout de même une hausse de 6,24 %.

On peut ainsi comparer nos TROIS meilleures saisons :

	2023 / 2024	2022 / 2023	2021/2022
Licences Libres	27 832	25 567	24 503
Féminines	2 777	2 342	1 946
Football Entreprise	536	523	580
Futsal /Foot Loisirs /Professionnels	1 586	1 343	1 128
Autres <i>(Educateurs, Dirigeants-es, Membres, etc..)</i>	3 884	3 656	3 433
	36 615	33 431	31 590

La hausse de la saison **+ 3 184 licences**, se comparer ainsi par rapport aux deux précédentes saisons :



LE PALMARES DE LA SAISON

2023/2024



CHAMPIONS Division 1

<u>SENIORS</u>	CHEVILLY EL
<u>CDM</u>	VILLEJUIF US
<u>ANCIENS</u>	DESPORTIVA VIMARANENSES
<u>U18</u>	CHARENTON CAP
<u>U16</u>	JOINVILLE RC
<u>U14</u>	VGA ST MAUR US
<u>FUTSAL</u>	HAY LES ROSES 94 FUTSAL
<u>SENIORS FEM.</u>	VITRY ES

Vainqueur Challenge du « Fair-Play »

SAINT MANDE FC

Vainqueurs des Coupes du Val de Marne

<u>Seniors</u>	CHARENTON CAP
<u>Seniors Amitié</u>	MAISONS ALFORT FC 2
<u>Futsal</u>	CRETEIL FUTSAL US
<u>U20</u>	LUSITANOS US
<u>Cdm</u>	MOLDAVIE FC
<u>Anciens</u>	FR LE PERREUX
<u>+45 Ans</u>	ORLY AC
<u>Entreprise</u>	APSAP E. ROUX
<u>U18</u>	FONTENAY US
<u>U16</u>	JOINVILLE RC
<u>U16 Amitié</u>	VILLEJUIF US
<u>U14</u>	CRETEIL LUSITANOS US
<u>U14 Amitié</u>	JOINVILLE RC 3
<u>U15 F</u>	FONTENAY US
<u>Seniors F</u>	JOINVILLE RC

U13 G (Challenge J. Mercier)
ECOLE PLESSEENNE
U13 F
VGA ST MAUR FF
U 11 F
VGA ST MAUR FF

AU CHAPITRE DES RECOMPENSES



PLAQUETTE	SAVIGNY Brigitte
------------------	------------------

VERMEIL	BATHENAY Estelle
	BEAUNE Thierry
	FOPPIANI Jean-Jacques
	LEMARIE Fabrice
	SAADA Nabil

ARGENT	CHOQUET Pascale
---------------	-----------------

BRONZE	BRIDIER Jean-Michel
	DUPUIS Dylan
	GOUDJO Marc-Kévin
	GRADINARI Igor
	GUILIANI Patricia
	NAZICAL Marie-Ange
	RANSOU Virginie
	RIMBAULT Gilbert
	ROBERT Patrick

Au titre de Dirigeant(e) de Club

ARGENT	HAVOUY Daniel (CA Vitry)
	WAROT Gérard (CA VITRY)

BRONZE	BONNIN Michel (CA VITRY)
	DECHARTRES Corinne (FC MAISONS ALFORT)

Nous adressons nos félicitations aux heureux médaillés.

CHALLENGE DU FAIR PLAY SENIORS

Classements des 2 dernières années

Classements Définitifs 2023 & 2024

SENIORS D1		Pénalités	
1 ^{er}	LE PERREUX FRANCIL. ASF	31	Pas de retrait de point en D1
2 ^{ème}	CHEVILLY LARUE ELAN	37	
3 ^{ème}	NOGENT FC	40	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	IVRY US FOOT – Poule A	21	0
2 ^{ème}	FONTENAY US – Poule A	22	0
3 ^{ème}	ORMESSON US – Poule A	24	0
	RUNGIS US – Poule A	24	0
		<i>Ex-aequo</i>	
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	ST MANDE FC) – Poule B	08	+ 2
2 ^{ème}	ZENACA AS – POULE B	10	+ 2
3 ^{ème}	ARCUEIL COSM – Poule A	13	+ 2
ST MANDE FC (Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)			

Classements Définitifs 2022/2023

(Nouveau Règlement voté en AG du 9 Octobre 2021)

SENIORS D1		Pénalités	
1 ^{er}	SUCY FC 2	36	Pas de retrait de point en D1
2 ^{ème}	RUNGIS US 2	42	
3 ^{ème}	VILLEJUIF US 2	48	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	VILLENEUVE ABLON US (2) – Poule B	29	0
2 ^{ème}	ST MAUR VGA (2) – Poule A	31	1
3 ^{ème}	FONTENAY US (2)	32	1
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	VITRY ES (3) – Poule B	17	0
2 ^{ème}	VILLECRESNES US	18	0
3 ^{ème}	ST MANDE FC (2) – Poule A	21	0
	BANN' ZANMI – Poule B		
	THIAIS FC (2) – Poule B		
		<i>Ex-aequo</i>	
VITRY ES (3) (Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)			

TABLEAU RECAPITULATIF et COMPARATIF DES SANCTIONS SUITE A DES PAROLES, DES ATTITUDES, DES FAITS EN APPLICATION DU CODE DISCIPLINAIRE

(Exception pour les dossiers concernant les fraudes sur identité)

SANCTIONS	SAISON 15/16	SAISON 16/17	Information 2017 & 2018 Changement Barème Disciplinaire	SAISON 17/18	SAISON 18/19	SAISON 19/20 COVID 19	SAISON 20/21 COVID 19	SAISON 21/22	SAISON 22/23	SAISON 23/24	
TOTAL SANCTIONS	4015	3313			3368	3483	2515	581	2773	3461	3402
Avertissements Confirmés	3211	2656		2013	2026	2063	522	2271	2822	2820	
-3ém Récidive	282	217		726	783	176	10	174	245	215	
<u>Total des Avertissements</u>	3493	2873		2739	2809	2239	532	2445	3067	3035	
<u>Jusqu'en 16/17</u> Sanctions sans instruction <small>(1 match avec sursis à 5 mois fermes)</small>	510	418	De 1 à 5 mois Fermes	597	639	261	49	297	375	353	
<u>Jusqu'en 16/17</u> sanctions après instruction	12	22	Sanctions Supérieures à 6 MOIS	32	20	7	0	19	19	14	
6 mois	6	3	Les dossiers Soumis à instruction non plus par rapport aux sanctions mais aux motifs pas forcément + de 6 mois Si instruction	3	6	1			1	2	
7 mois											
8 mois				4	2	1				1	2
9 mois											
10 mois											1
11 mois										2	3
1 an	4	3			10	7			3	2	
18 Mois	1				2	1	1		2	6	2
2 ans		2				2			2	4	
3 ans		1			6		1		3	2	
4 ans	1	1							2	1	
5 ans		5			3	1					
6 ans		1					2		3		1
8 ans		1			1	1	1				
10 ans		1			2				2		
15 ans		1			1						
25 ans		3									
30 ans											1
En cours <small>Traité sur saison suivante ou sanction levée</small>					0				2		2
				Nombre Dossiers soumis à instruction	30	25	12		27	19	22

CLUBS ENGAGES EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FEDERAUX SAISON 2023 & 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE

NATIONAL 2	CRETEIL LUSITANOS US 1
NATIONAL 3	IVRY FOOT US 1, LUSITANOS ST MAUR 1, VITRY CA 1
D1 FUTSAL	KB FUTSAL 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

R1	VILLEJUIF US 1, CRETEIL LUSITANOS US 2
R2	CHAMPIGNY FC 1, CHARENTON CAP 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 3, IVRY FOOT US 2, LE PERREUX 1, VINCENNOIS CO 1, ST MAUR VGA 1
R3	FONTENAY US 1, LUSITANOS ST MAUR 2, MAISONS ALFORT FC 1, RUNGIS US 1, SUCY FC 1, THIAIS FC 1, VINCENNES CO 2

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1
R2	IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1
R3	CRETEIL LUSITANOS US 2, VILLEJUIF US 1, VINCENNES CO 1, VITRY CA 1, US FONTENAY 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U16

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1
R2	JOINVILLE RC 1, VILLEJUIF US 1
R3	CHARENTON CAP 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, ST MAUR F. MASC. VGA 1, VINCENNOIS CO 1, Fontenay Ss/Bois US 1, Vitry 94.2 CA 1
U17 R1	JOINVILLE RC 17
U17 R2	CHOISY LE ROI AS 17, CRETEIL LUSITANOS US 17, VILLEJUIF US 17, US FONTENAY U17, CA VITRY 94.2 U17, VILLENEUVE ACAD. U17, SUCY FC U17, VGA ST MAUR U17, VINCENNOIS CO U17, IVRY US U17

CHAMPIONNATS REGIONAUX U14

R1	VILLEJUIF U.S. 1, JOINVILLE RC 1
R2	CRETEIL LUSITANOS US 1, CHOISY AS 1, FONTENAY US 1
R3	CHARENTON CAP 1, JOINVILLE RC 2, VINCENNES CO 1, AVENIR SPORTIF ORLY 1
U15 R1	CRETEIL LUSITANOS US 15
U15 R2	CA VITRY 94.2 U15, JOINVILLE RC U15, SUCY FC U15, VILLENEUVE ABLON US U15, CHARENTON CAP U15, VILLEJUIF US U15, FONTENAY US U15, BOIS L'ABBE ASOM U15, MAISONS ALFORT FC U15, VGA ST MAUR U15, CHOISY LE ROI AS U15, VILLENEUVE ACAD. U15

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN REGIONAUX

R1	IVRY DESPORTIVA VIMA 5, MINHOTOS DE BRAGA 5, CHAMPIGNY FC 5
R2	SUPREME BELIERS 5, VILLENEUVE ST G. POR 5
R3	ARSENAL AC 5, LUSITANOS US 5, MACCABI CRETEIL FC 5, CHEVILLY LARUE ELAN 5, VILLENEUVE AFC 5

CHAMPIONNATS DES ANCIENS

R1	BRY F.C. 11, FRESNES A.A.S. 11, RUNGIS U.S. 11, CRETEIL UF 11
R2	BONNEUIL CSM 11, LE PERREUX FR 11
R3	BOISSY FC 11, ST MAUR F. MASC. VGA 11, CACHAN ASC CO 11, CHARENTON CAP 11, VILLEJUIF US 11

FUTSAL

R1	CRETEIL FUTSAL US 1
R2	VSG FUTSAL 1, CHAMPIGNY CF 1
R3	C'NOUES 1, CRETEIL FUTSAL US 1, VISION NOVA 1, SAINT MAURICE AJ 1, B2M FUTSAL 1, KB FUTSAL 2

FEMININE

R1	ST MAUR F. FEM VGA 1, JOINVILLE RC 1
R2	ST MAUR F. FEM VGA 2
R3	CACHAN CO 1, CRETEIL LUSITANOS US 1, VILLENEUVE ABLON US 1

FOOTBALL ENTREPRISE SAMEDI APRES MIDI (CRITERIUM)

R1 ELITE	APSAP E. ROUX 1
R1	COMMUNAUX MAIS.ALFO 1, WAY WOUY WEAR FC 1, SCPO ESCRP 1, NEW TEAM VINCENNES 1, APSAP VILLE DE PARIS 1
R2	APSAP 94 H. MONDOR 1, ORMESSON US 1, TROPICAL AC 1, AEROPORT DE PARIS 1, APSAP EMILE ROUX 2, COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2, ASPPT CHAMPIGNY 1
R3	CA VITRY 1, SCPO ESCRP 2, WAY WOUY WEAR 2, APSAP VILLE DE PARIS 2



Rapports Financiers



BILAN AU 30 JUIN 2024



RAPPEL 30/06/23

ACTIF	Montants Bruts	Amortissements	Montants NETS	
IMMOBILISATIONS	1 133 630	1 133 630	0	0
ACTIFS IMMOBILISES				
Agencement Terrain Synthétique	382 724	210 498	172 226	210 498
Agencement / Aménagements	1 004 615	951 098	53 517	61 687
Matériel de bureau	207 697	191 422	16 275	22 101
Mobilier de bureau	21 082	21 082	0	0
Matériel de sports	6 193	2 179	4 014	4 483
	2 755 942	2 509 910	246 032	298 769
IMMOBILISATIONS EN COURS				0
			8 658	0
MATERIEL ROULANT				
Caddy	21 492	19 341	2 151	6 449
			2 151	6 449
STOCKS				
<i>(Matériel, objets promotionnels, équipements, Etc...)</i>			1 600	2 000
			1 600	2 000
ACTIFS CIRCULANTS :				
Créances Diverses				
LPIFF/FFF			187 121	174 360
Clubs	20 795	-7 000	13 795	30 415
Avance sur salaires			0	200
Subvention à recevoir			112 160	100 200
Divers produits à recevoir			0	0
			313 075	305 175
DISPONIBILITES				
BRED (Livrets et parts bred)			236 963	234 227
CREDIT AGRICOLE(Livret)			535	32 266
CREDIT AGRICOLE Compte courant			5 854	832
BRED (Compte courant)			81 305	20 755
Chèques à encaisser			4 490	4 566
CAISSE			430	102
CREDIT MUTUEL (Livret)			76 535	76 515
CREDIT MUTUEL			122 212	147 945
			528 324	517 207
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance			30 833	50 399
			30 833	50 399
	TOTAL ACTIF		1 130 673	1 179 999

BILAN AU 30 JUIN 2024



RAPPEL 30/06/23

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Report à nouveau	623 101	677 575
Compte de Résultats	-30 402	-54 475
Provisions pour charges	54 000	54 000
	646 698	677 101

SUBVENTIONS EQUIPEMENTS

Véhicule utilitaire	1 020	3 060
Terrain Synthétique	69 975	85 525
	70 995	88 585

DETTES

Emprunt terrain Crédit Agricole	115 049	140 057
Emprunt PGE	109 565	128 000
Intérêts courus	461	206
	225 075	268 263

AUTRES DETTES

Provisions C.P. Payés + Charges	54 420	52 824
Charges à payer	55 384	41 602
Taxe foncière	6 065	5 741
	115 869	100 167

COMPTE DE REGULARISATION

Compte régularisation Arbitres/prélèvements clubs	-1 209	8 883
Produits comptabilisés d'avance	48 245	12 000
Subventions reçues d'avance	25 000	25 000
	72 036	45 883

TOTAL PASSIF

1 130 673

1 179 999

COMPTE DE RESULTAT



Pour la période du 1er JUILLET 2023 au 30 JUIN 2024

RECETTES		RAPPEL 30-juin-23 (€)
Part sur licences (Saison antérieure)	197 170	184 123
Part sur Démissions (Saison antérieure)	67 500	56 397
Ventes	24 985	24 638
Divers	98 982	88 053
Subventions reçues	303 512	315 675
Produits des compétitions	11 703	13 030
Produits des stages	87 703	132 837
Produits Financiers & Divers	19 502	4 181
Quote-part de reprise de subventions d'équipements	17 590	17 590
Reprise sur provision pour charges	0	10 000
Cessions Minibus	51 392	0
	880 039	846 525
DEPENSES		
Achats	39 801	31 312
Frais de Personnel	474 607	482 473
Impôts et Taxes	13 174	11 847
Services Extérieurs	9 853	9 879
Charges Externes	82 649	87 911
Autres Charges Extérieures	102 776	94 978
Frais Compétitions	113 093	115 693
Frais Divers / provision	10 139	7 982
Frais Financiers	5 474	5 027
Amortissement des Immobilisations	58 876	53 898
	910 442	900 999
Solde : Exédent de RECETTES sur les dépenses		
Solde : Exédent de DEPENSES sur les recettes	-30 403	-54 475
	880 039	846 525
Valorisation des contributions volontaires		
* BENEVOLAT	229 376	224 177

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL
ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice clos le 30 juin 2024

Pour un exercice de 12 mois clos le 30/06/2024 dont le total du bilan est de
et dégageant un résultat de

1 130 673,36 €
- **30 402,21 €**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes (PCG Art. 931-1/1)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés avec un ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus sur le poste suivant :

- Une provision pour risque est enregistrée à hauteur de **54 000,00 €**

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les stocks et les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'Equipement :

Le pourcentage de la quote-part des subventions rapportée au résultat est égal à 12 % afin de constater l'amortissement de la subvention en temps adéquat et permettre de générer de nouvelles demandes de subvention en temps utile.

Engagements :

Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence des salariés à la clôture, le montant de l'Indemnité de Fin de Carrière s'élève à un montant de **90 841 € au 30 juin 2024** Conformément aux possibilités des dispositions comptables, ce montant est fourni dans l'Annexe des Comptes Annuels, mais il n'a pas fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2024

Le bilan de notre Association a totalisé **1 130 673,36 €** tant à l'Actif qu'au Passif et enregistre un déficit de : **-30 402,21 €**

Le résultat s'explique comme suit :

Résultat 2024 avant Amortissements et reprise de subvention d'équipement	+ 10 886,05
• Amortissements	- 58 876,26
	-
• Quote part Subvention	17 590,00
<u>Résultat net au 30 Juin 2024</u>	- 30 402,21 €

EXPLICATION RESULTAT AU 30 JUIN 2024

Une différence par rapport au prévisionnel 23 & 24 qui prévoyait un déficit de : **- 59 030 €** qui s'explique en grande partie par :

- *Vente des Minibus (51 392,01 €),*
- *Perte sur les Produits des compétitions (-45 135 €) du notamment aux modules de Formations dispensés par les Districts*

Conclusion sur le résultat :

- ✚ L'ensemble des charges est de **910 441,28 €** et les charges obligatoires (salaires, charges fixes et achats divers), représentent un montant important.
- ✚ L'ensemble des produits est de **880 039,07 €** , dont des produits acquis pour **environ 30 %**

Le District a une forte dépendance des aides qui sont souvent revues à la baisse, d'où les nombreuses actions faites et la part importante des dossiers afin de solliciter des aides pour des subventions exceptionnelles mais qui n'aboutissent pas toujours.

A L'ACTIF

Immobilisations :

Cette saison investissement n'ayant quasiment pas d'impact sur les amortissements.
Immobilisations en cours pour un montant au 30.06.24 : **8 658,00**

Le TOTAL des amortissements de la saison (sauf véhicules) représente : 49 599 €

Utilitaire :

Vente des 2 Minibus, les amortissements étaient terminés depuis la saison dernière.
1 véhicule utilitaire : 21 492 € dont un amortissement sur la saison de **4 298 €**.

Stocks :

Les stocks s'élèvent à un montant de **1 600,00 €**. Ces stocks intègrent des objets promotionnels, des fournitures et des matériels sportifs.

Créances diverses :

Pour **13 794,66 €**, cela concerne pour la plupart des sommes réglées début juillet 2024 par les clubs compte tenu d'une provision de **7.000,00 €** pour quelques défaillants.

Pour **112 160 €** de subventions à recevoir du Conseil Départemental et diverses.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à **30 833,09 €**.

Disponibilités :

Détaillées pour **528 324,38 €** au 30 juin 2024 contre **517 207,40 €** au 30 juin 2023.
Les intérêts au 30 juin 2024 sont inclus dans ce bilan.

AU PASSIF

Les Subventions d'Equipements :

Amortissement sur la Saison en cours de **15 550 €** concernant le terrain synthétique.

Subvention Equipement matériel roulant :

Amortissement sur la saison en cours sur l'ensemble des véhicules acquis : **2 040 €**

Dettes :

- Emprunts et Dettes Financières
 - Autres dettes
 - Compte de Régularisation
- TOTAUX**

<u>Au 30.06.24</u>	<u>Au 30.06.23</u>
225 075	268 263
115 869	100 167
72 036	45 883
412 980	414 312

Une provision de 54 000 € reste au 30 Juin 2024.

LE COMPTE DE RESULTAT

Pour cet exercice, je vous signale :

Les Subventions reçues peuvent être comparées ainsi :

Organismes	2023 & 2024	2022 & 2023
Conseil Départemental 94 (Année)	96 253 €	99 288 €
F.F.F.	27 000 €	25 250 €
LPIFF (<i>Dont Convention Objectifs FFF</i>)	125 005 €	124 887 €
LFP (<i>Préformation</i>)	9 255 €	11 100 €
ANS (<i>Ex. CNDS</i>)	46 000 €	43 000 €
Territoires	15 000 €	36 000 €
Divers	15 000 €	18 150 €
<i>Tournoi UI6i inclus directement charges</i>	<i>-40 000 €</i>	<i>-45 000 €</i>
TOTAL	303 513 €	315 675 €

FFF () Les subventions relatives aux emplois sont incluses directement en déduction de la masse salariale et les contrats d'objectifs dans la LPIFF)*

Le poste RECETTES DIVERSES peut être détaillé ainsi :

	<u>Au 30.06.24</u>	<u>Au 30.06.23</u>
Droits d'Appels / Réclamations/ Amendes	98 982	88 052
TOTAUX	98 982	88 052

Le poste **FRAIS DIVERS** dont le montant total s'élève à **10 139 €**
(*Incluant une provision d'exploitation et incluant une épuration des soldes des clubs inactifs et dissous et une régularisation des formations 2022 & 2023*)

RESULTAT

Le solde du compte de Résultat représente un déficit de **- 30 402,21 €**, expliqué en préambule de mon rapport.

Je vous propose d'affecter ce résultat au compte **Report à Nouveau**.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Le Trésorier Général,
Jean-Pierre LACHASSAGNE



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/06/2024

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 30/06/2024**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 septembre 2024,

ANGEL & ASSOCIES
PINAR ANGEL
Commissaire aux comptes



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE LE 30/06/2024**

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2024**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention établie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convenue intervenue au cours d'exercices précédents à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Paris, le 18 septembre 2024,

ANGEL & ASSOCIES
PINAR ANGEL
Commissaire aux comptes





BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE DE RESULTAT

2024 & 2025

Part sur licences/ Démissions		266 000
Ventes		24 000
Divers		93 500
Subventions reçues		307 000
Produits des Compétitions		11 000
Produits des Stages		100 500
Produits Financiers		3 500
Produits exceptionnels		0
Quote part de reprise de Subvention équipements		16 520
	<u>RECETTES</u>	822 020
Achats	35 000	
Frais de Personnel (<i>Moins les aides</i>)	480 000	
Impôts et Taxes	13 000	
Services Extérieurs	11 000	
Charges Externes	88 500	
Autres Charges Extérieures	100 800	
Frais des Compétitions	95 000	
Frais Divers	2 500	
Frais Financiers	5 000	
Amortissements Imm.	60 000	
	<u>DEPENSES</u>	890 800
SOLDE : EXCEDENT		
SOLDE : DEFICIT		-68 780

RAPPORT FINANCIER

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2024 & 2025

* * *

Le budget de notre Association prévoit une **perte pour la saison 2024 / 2025 d'un montant de - 68 780 €**

La Capacité d'autofinancement sera de **- 25 300 Euros** et s'explique comme suit :

Résultat :	- 68 780
Amortissements :	+ 60 000
• Reprise Subvention d'Équipement :	- 16 520
Autofinancement	- 25 300

Un montant d'autofinancement négatif, qui s'explique par l'augmentation significative des charges fixes et une baisse de certaines subventions.

Le Comité de Direction, recherche activement des solutions alternatives pour retrouver un équilibre financier pour les saisons à venir. Des pistes sont déjà en cours.

L'Amortissement de la construction n'a plus d'impact sur le résultat, contrairement à celui des agencements qui, par suite de la rénovation de notre terrain synthétique entraînera encore une répercussion sur les années à venir (*Amortissements sur 10 ans qui **court jusqu'en 2029**, d'un montant de **38 000 euros annuel***).

Plusieurs amortissements arrivés à terme, mais ajout d'un nouvel amortissement des travaux étant en cours : changement des fenêtres en vue d'économie d'énergie dans nos locaux.

Impact approximatif des Agencements sur les 2 saisons :

	2024 & 2025	2025 & 2026
AGENCEMENTS Dont terrain synthétique <i>Amortissements 10%</i> <small>Sur le montant restant à amortir</small>	60 000	60 000
<i>Subvention Equipement terrain synthétique</i>	15 550	15 550
Total des Amortissements Impact s/ résultat	-44 450	-44 450

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Trésorier Général,
Jean-Pierre LACHASSAGNE**

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94 501 Champigny sur Marne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR L'EXAMEN LIMITE DES DOCUMENTS PREVISIONNELS** **DE L'EXERCICE 2024/2025**

J'ai procédé à un examen limité des documents prévisionnels du District du Val de Marne de Football couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 sous forme de budget :

- Prévisionnel de Fonctionnement : **890.800 Euros**
- Résultat Prévisionnel : **-68.780 Euros** (Déficit)

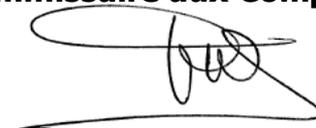
Mes contrôles ont consisté principalement à effectuer selon les normes de ma profession un examen analytique des données financières présentées et à obtenir des Dirigeants les informations nécessaires pour en apprécier la sincérité.

Toutefois, conformément aux dispositions légales mes contrôles n'avaient pas pour objet la certification de ces documents prévisionnels.

La sincérité des informations données dans la situation annexée au présent rapport n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à Paris
Le 18 Septembre 2024

ANGEL & ASSOCIES
PINAR Angel
Commissaire aux Comptes





Bilan des Actions Techniques



BILAN DES ACTIONS - SAISON 2023/24

TECHNIQUE



Une saison pleine, variée et présentant quelques nouveautés pour nos Actions Techniques. Fixées en fonction des orientations politiques de l'Etat et des objectifs fédéraux, régionaux et départementaux. Les missions suivantes ont été effectuées en fonction des axes ci-dessous :

L'accompagnement des clubs,
La formation des Educateurs,
Le suivi des pratiques et des pratiquants,
Le développement du football en milieu scolaire,
Le suivi et le développement du football féminin,
Le développement et suivi du futsal,
Les détections, les sélections et les stages de perfectionnement,
Le développement des nouvelles pratiques,
JO 2024

LE PARCOURS DE FORMATION

Refonte des formations d'éducateurs pour la saison 2023/2024, le nouveau format :

Former les éducateurs et dirigeants amenés à encadrer l'activité football :

Certificats fédéraux initiateurs (CFI) :

- 24h espacées sur 1 mois – 12h présentiel + 4h distantiel + 8h stage club (CFI U6/U9 – CFI U10/U13 – CFI U14/U19 – CFI Séniors)
- 16h sur 2 jours – intégralement en présentiel (CFI Gardien Initiation – CFI Futsal Initiation)

Attestations fédérales (AF) :

- 8h sur 1 jour - intégralement en présentiel (10 AF différents : AF handi-foot / AF Pratique féminine / AF Arbitrage...)



26 formations dispensées.

378 inscriptions cumulées pour 280 stagiaires présents, soit 74% de présence

Avec la nouvelle formule les jours en présentiel sont séparés de 25 jours, cela explique le pourcentage de présence à la baisse.

4 certifications organisées

70 inscriptions cumulées pour 60 candidats participants

52 candidats reçus, soit 86% de réussite



Activité	Date	Nb Inscrits	Statut	Nb Présents	Nombre féminine
CFI U6 U9	27/10/2023	19		10	2
CFI U10 U13	31/10/2023	20		14	0
CFI U14 U19	03/11/2023	18		8	0
Module GDB Initiation	23/11/2023	7		7	0
CFI Futsal U13 U15	30/11/2023	11		11	0
CERTIFICATION CFF1-2-3	14/10/2023	15		14	0

Activité	Date	Nb Inscrits	Statut	Nb Présents	Nombre féminine
CFI U6 U9	19/01/2024	19		12	1
CFI U10 U13	23/01/2024	20		13	2
CFI U14 U19	26/01/2024	16		8	1
CFI Séniors	30/01/2024	16		10	0
CFI U6 U9 Mineurs	02/02/2024	14		12	0
CERTIFICATION CFF1-2-3	03/02/2024	20		16	0
CFI U10 U13	05/02/2024	21		10	0
AF Pratique féminine	25/02/2024	10		10	10
CFI U6 U9	08/03/2024	19		16	1
CFI U10 U13	11/03/2024	18		14	2
CFI U14 U19	15/03/2024	20		11	0
Module GDB Initiation	04/04/2024	10		9	1
AF Pratique féminine	12/04/2024	9		9	9
CERTIFICATION CFF1-2-3	17/04/2024	18		17	0
CFI Futsal U13 U15	18/04/2024	14		12	1
Journée compl DF Coach Jeunes	16/05/2024	16		14	1
CERTIFICATION CFF1-2-3	12/06/2024	17		13	2
Journée compl DF Coach Séniors	04/06/2024	11		10	0

STATISTIQUES FORMATIONS 2023-2024			
FORMATIONS	Nombres formations	Nombres féminines	Nombres participants
CFI U6 - U9	4	4	50
CFI U10 - U13	4	4	51
CFI U14 - U19	3	1	27
CFI senior	1	0	10
AF Pratique féminine	2	19	19
Module futsal	2	1	23
Module gardien de but	2	1	16
Journée complémentaire CS	1	0	10
Journée complémentaire CJ	1	1	14
Journée complémentaire REF	0	0	0
CERTIFICATION CFF1-2-3	4	2	56
TOTAL	26	33	276



LE FOOTBALL D'ANIMATION

Cette saison, nous avons enregistré quasiment autant de licenciés que nous avions avant la création du District Parisien. Comme chaque saison, nous avons maintenu 3 réunions plénières dans trois secteurs différents afin de limiter les déplacements des clubs. Il s'agit au cours de ces réunions de présenter la saison et d'échanger avec les responsables des Ecoles de Football pour mieux les servir.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS



U6-U7

9 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 1 Journée de Rentrée - JND

Les U8-U9

9 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 1 Journée de Rentrée – JND

Les U10/U11

14 journées de Critérium – 3 Plateaux – un Critérium Départemental Elite et un Critérium Départemental ont été proposés ainsi que deux Challenges :

- Challenge Régional U11 : Le **RC Joinville** et **US Villejuif** se qualifie pour la Finale Régionale
- Une Coupe Futsal U11 : la coupe futsal n'a pu avoir lieu, faute de disponibilité de gymnase

Les U12/U13

Les Critériums Elites Louis Lefevre U12 (foot à 8) et Claude Lachiche U13 ont été proposés comprenant des rencontres (avec défi technique en préambule), et des rencontres de foot à 11 pour les U13.

- La Finale Départementale du Festival U13 PITCH a été remportée par l'**US Villejuif**, le RC Joinville termine à la deuxième place.

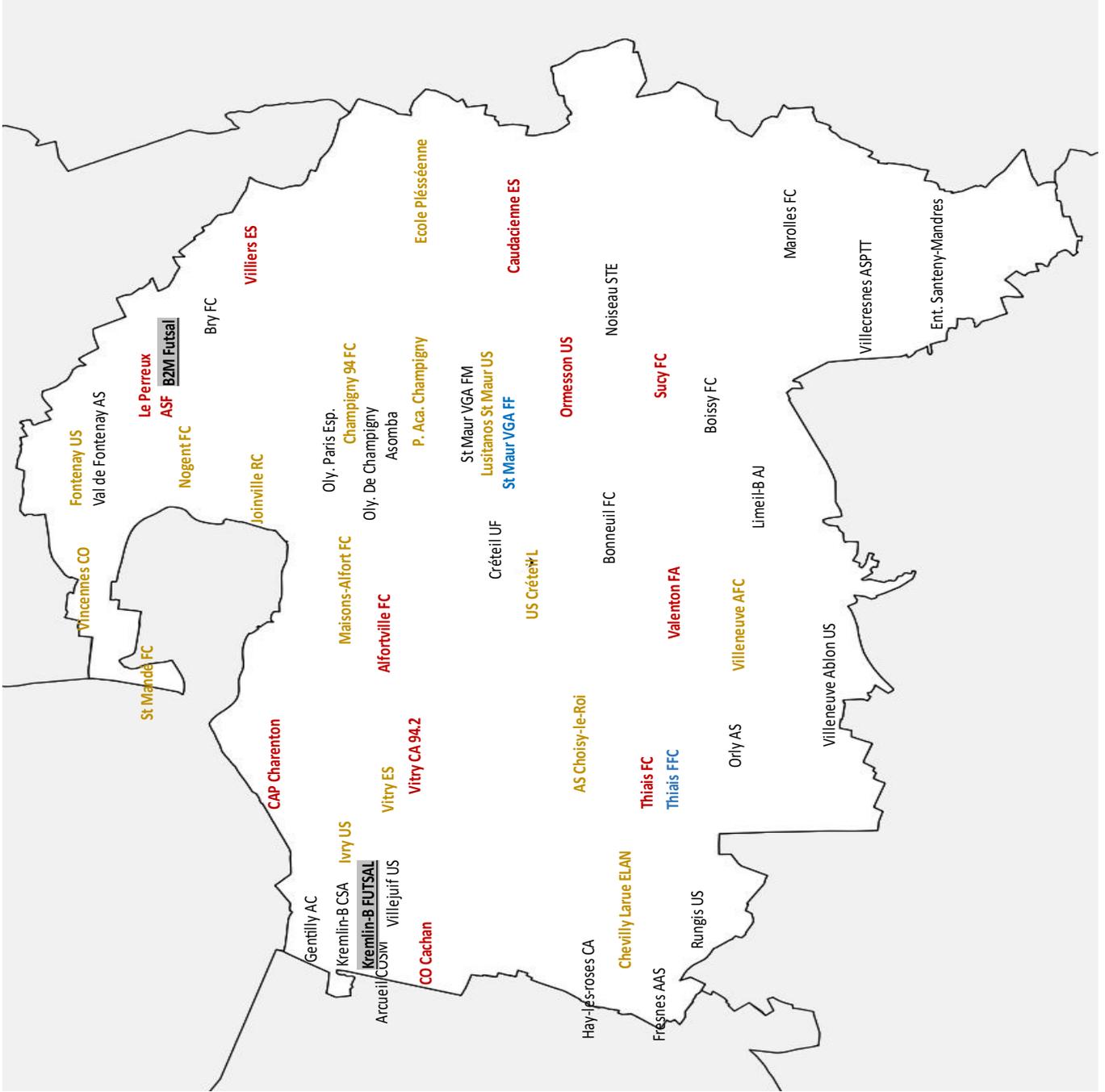
Etat des Labels de notre département

CLUBS	N° Affiliation	Label Jeunes	Label Féminin	Label Futsal
FC Alfortville	560655	2024-2027		
Bords de marne Futsal	552645		2024-2027	2023-2026
Cachan CO	500752	2023-2026		
Caudacienne ES	524161	2023-2026		
Champigny FC 94	510665	2023-2026	2023-2026	
Charenton CAP	500012	2023-2026	2022-2025	
Chevilly la rue Elan	516843	2023-2026	2023-2026	
Choisy le roi AS	500031	2024-2027		
Creteil Lusitanos F.US	500689	2023-2026	2022-2025	
Ecole Plesséenne de Football	563822	2024-2027	2024-2027	
Fontenay sous-bois US	523873	2024-2027	2023-2026	
Francilienne Le Perreux AS	540651	2023-2026		
Ivry US	523411	2023-2026	2022-2025	
Joinville RC	537053	2024-2027	2022-2025	
Kremlin Bicêtre Futsal	581812			2023-2026
Lusitanos Saint Maur US	526258	2023-2026	2022-2025	
Maisons Alfort FC	542388	2024-2027	2024-2027	
Nogent sur Marne FC	514388	2024-2027	2022-2025	
Ormesson US	510193	2023-2026	2024-2027	
Portugais AC	532125	2024-2027	2024-2027	
Sucy FC	521870	2023-2026		
St Mandé FC	520523	2023-2026	2023-2026	
Thiais FC	512963	2023-2026		
Thiais FFC	764445		2024-2027	
Valenton FA	527735	2024-2027		
VGA St Maur FF	739890		2024-2027	
Villeneuve Académie Football Cheminots	860294	2024-2027	2024-2027	
Villiers ES	500636	2024-2027		
Vincennes CO	500138	2024-2027	2024-2027	
Vitry CA	500004	2022-2025		
Vitry ES	529210	2022-2025	2024-2027	

Bronze / Espoir	Argent / Excellence	Or / Elite
-----------------	---------------------	------------



		District 94
LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE	LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE FÉMININES	
		District 94
LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE	LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE FÉMININES	
		District 94
LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE	LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE FÉMININES	



LE PLAN DE PERFORMANCE

La Fédération propose « Le Parcours de l'Excellence Sportive » afin de détecter les jeunes talents des U13 aux U15 filles et des U13 aux U16 garçons. Le parcours de performance fédéral de la Direction Technique Nationale incite le District du Val de Marne de Football à organiser diverses détections et sélections.



U13F (Nées en 2011) :

74 profils ont participé au processus.

- 1er tour session 1 - 22/11/2023
- 1er tour session 2 - 22/11/2023
- Tour Final – 29/11/2023

Une liste de 20 joueuses a été communiqué à la DTN.

2 joueuses Val-de-Marnaise ont intégré le pôle espoir féminin.



U14F (Nées en 2010)

75 profils ont participé au processus.

- Début le 04 octobre 2023 – Fin le 30/06/2024
- 18 manifestations : 3 détections (04/10 – 11/10 – 18/10) - 10 centre de perfectionnement (08/11 – 15/11 – 22/11 – 06/12 – 17/01 – 24/01 – 14/02 – 28/02 – 13/03 – 27/03) – 3 matchs amicaux (13/12 – 31/01 – 07/02) – 1 Interdistrict (16/02) – 1 tournoi (30/06).
- A la suite des 3 détections, 24 joueuses sélectionnées pour intégrer le centre de perfectionnement U14F qui voyait le jour pour la toute première fois.

Composition de la sélection :

- Pour les détections davantage de participante que la saison précédente, un niveau de jeu global qui s'améliore, des difficultés à maîtriser l'espace de jeu (beaucoup de joueuse découvre le foot à 11).
- Pour le centre de perfectionnement, 10 principes de jeu ont été travaillé avec la volonté de maîtriser certaines situations de match a son poste. Un taux de présence à 87% très positif.
- Sur les 16 joueuses sélectionnées pour l'interdistrict, 9 clubs sont représentés. Les constats sont les mêmes que la saison précédente cependant le centre de perfectionnement a permis 2 choses aux joueuses, pour les filles jouant avec les garçons se réhabituer à jouer avec des filles ce qui sera inévitable à partir de U16 et permettre aux meilleures joueuses de jouer régulièrement avec les meilleures d'autres clubs.

Points positifs : le cadre (nombre de séance, environnement...) proposé par les clubs du VDM permet de faire émerger des joueuses a potentiels. Points négatifs : les meilleures joueuses du département ne jouent pas entre elle et leurs niveaux de compétition est faible (2 joueuses en mixité et 2 au niveau R1 sur les 24 joueuses). Le défi quotidien proposer à ses joueuses n'est pas assez important pour progresser.

Retours interdistricts :

Bilan :

Points positifs : les filles sont pleinement investies – La répartition des joueuses dans l'espace tant sur un plan offensif que défensif est en progrès – la notion de coopération dans les actions défensives en nette amélioration.

Points à améliorer : La notion d'engagement lors des matchs doit-être stimulé - Les gestes techniques (contrôle, passe) doivent être accompagné en club – la capacité à évoluer à différents postes doit être favorisé.



U15F (Nées en 2009)

72 profils ont participé au processus.

- Début le 27 septembre - Interdistrict le 30 octobre
- 2 tours de détections + 1 match amical + 1 centre de perfectionnement + 1 interdistrict.
- Organisation du brassage pertinent, des clubs impliqués, nombre de joueuse en nette amélioration.

- Les délais sont courts pour pouvoir créer une cohésion d'équipe malgré cela beaucoup se connaissait déjà car elle faisait partie de la sélection U14F la saison dernière (9/16).

Interdistricts : 16 joueuses sélectionnées (9 clubs représentés).

U13 (Nés en 2011) :

Début le 24 octobre – fin le 30 novembre

- 257 joueurs observés
- 3 tours de détéctions qui symbolisent 11 rassemblements

Nous avons maintenu notre nouvelle organisation et système d'évaluation :

- Organisation pertinente
- Brassage 1 – Tests + Matches à 8 (40 joueurs pour 4 équipes)
- Brassage 2 – Matches à 8
- Brassage 3 – Match à 11 (28 joueurs pour 2 équipes)
- L'usage des outils vidéo et photo ont optimisé le processus
- 60 joueurs retenus pour participer au premier tour régional

Sur les 3500 candidats, le nombre exceptionnel de 10 joueurs Val-de-marnais a intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir de Clairefontaine et 2 joueurs au sein du pôle espoir de Reims.



**LISTE DES 23 JOUEURS RETENUS AU
CONCOURS D'ENTRÉE A L'INF
SAISON 2024/2025**

 DIAKITE OUSMANE US VILLEJUIF	 VIBERT LOHAN US VILLEJUIF
 ACHEMAOUI NAHEL RC JOINVILLE	 AIKI ADAM RC JOINVILLE
 DIARRA NAS RC JOINVILLE	 EUGENE PIERRIK US VILLEJUIF
 FRAYSSE NOAM RC JOINVILLE	 KHAMLAOUI IDRIS US VILLEJUIF
 LOUCHATI NAIL US VILLEJUIF	 ROUDAUT SEYNI RC JOINVILLE

U14G (Nés en 2010)

- Début le 13 décembre – fin le 21 février
- 120 joueurs observés

Mercredi 08 février 2023 détection, plateau à 4 équipes (US Villejuif, CAP Charenton, RC Joinville, US Créteil)

Mercredi 15 février 2023 détection, sur inscription pour les autres clubs.

Mercredi 22 février 2023 détection, rassemblement avec les joueurs observés lors des tours précédents.

Lundi 27 février et mardi 28 février 2023 centre de perfectionnement (séance d'entraînement), 22 joueurs retenus.

Mercredi 01 mars 2023 Interdistrict, 16 joueurs retenus.

- Bilan :

Des joueurs pleinement engagés lors des matchs, beaucoup de qualité individuelle.

Collectivement équipe intéressante dans les mouvements sur le plan défensif et offensif. Dommage manque de concentration sur le dernier match.

Résultats : 2 victoires et 1 défaite.

U15G (Nés en 2009)

- Début le 27 septembre – Interdistrict le 31 octobre.
- 3 tours de détections + 2 amicaux + 1 centre de perfectionnement

82 profils ont participé au processus. (10 clubs)

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- De nombreux de joueurs aux niveaux.
- 5 joueurs retenus pour participer au premier tour régional.
- Bon état d'esprit, sérieux de la part des joueurs. Bonne cohésion d'équipe.
- Résultats sportifs positifs (2victoire,1 nul)

U16 (Nés en 2008)

- Début le 27 septembre – Interdistrict le 14 /02/2024

82 profils ont participé au processus. (10 clubs)

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Bon état d'esprit - Solidarité et investissement
- Résultats sportifs positifs (2V – 1D)

Tournoi CRISTO CUP U14F-U15F (Nées en 2010-2009)

14 joueuses ont participé au tournoi

- Le dimanche 31 mars

Composition de la sélection :

- Les meilleures joueuses des sélections U14F et U15F
- 7 U14F et 7 U15F

Retours sur le tournoi :

12 équipes participantes, 2 poules de 6 dont 8 clubs professionnels. Nous avons éprouvé de réelles difficultés sur le plan athlétique, notamment sur la répétition des courses à hautes intensités. Contrairement à la saison 22/23, les centres de perfectionnement ont permis de meilleurs repères entre les joueuses.



Tournoi DOM TOM CUP U13F-U14F (Nées en 2011-2010)

A Bonneuil sur le stade municipal Leo Lagrange.

14 joueuses ont participé au tournoi.

- Le dimanche 30 juin
- Entraînement le mercredi 26 juin

Composition de la sélection

11 U14F et 3 U13F.

Retours sur le tournoi :

4 équipes participantes (Val de Marne, Seine st Denis, Seine et marne, Paris). Demi-finale victoire au TAB contre le district de paris lors d'un match abouti malgré des difficultés à terminer la rencontre sur un plan physique. Finale défaite 3-1 contre le district de Seine st Denis qui nous était bien supérieur individuellement.

Nous nous classons 2ème du tournoi sur les 4 équipes participantes.



U15 Futsal

- 56 joueurs ont été vus
- 4 tours de détection
- 3 matches amicaux
- 5 centres de perfectionnement
- Très bon investissement et comportement des joueurs



U17 Futsal

- 17 joueurs ont été vus
- 2 tours de détections
- 2 matches amicaux
- 3 centres de perfectionnement
- Très bon investissement et comportement des joueurs



LA PRATIQUE FEMININE



IL EST PRIORITAIRE POUR LE DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE. L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET DE SES LICENCIÉES EST ANCRE DANS NOTRE QUOTIDIEN. CETTE DEMARCHE EST ILLUSTRÉE PAR UN PASSAGE DE 2666 EN 2022/23 A 3107 LICENCIÉES EN 2023/24, SOIT

UNE AUGMENTATION DE 16,54% DU NOMBRE DE LICENCIÉES.

Engagements des clubs aux critères / compétitions organisés par le district

<i>Catégorie</i>	<i>U6/9F</i>	<i>U10/11F</i>	<i>U12/13F</i>	<i>U14/15F</i>	<i>U16/17/18F</i>	<i>Seniors 8</i>	<i>Seniors 11</i>
<i>NB Clubs</i>	<i>12</i>	<i>21</i>	<i>26</i>	<i>20</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>10</i>



N° d'affiliation	CLUBS	Educateur/trice désigné(e) sur l'équipe	Module correspondant aux U11F oui/non	Participation (oui/non)																Nombre de participations de l'équipe	Nombre Total de journées proposées par le District		
				1	2	3	4	5	6	7	14/1/2024	21/1/2024	8	9	10	11	12	13	14			15	16
				8/10/2023	15/10/2023	12/11/2023	19/11/2023	26/11/2023	3/12/2023	10/12/2023	14/1/2024	21/1/2024	4/2/2024	3/3/2024	10/3/2024	17/3/2024	24/3/2024	31/3/2024	28/4/2024			12/5/2024	26/5/2024
500138	Vincennes CO 1	Pagneux Franky	NON	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NON	OUI	12	13
764445	TFC 1	Menant Marc	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NON	NON	NON	9	13
510665	Chamigny FC 94 1	Cabral Lopes Cldy	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	EXEMPT	OUI	NON	OUI	NE	NE	NON	NON	8	12
5012	Charenton CAP 1	Hamed Houssaine Hamed	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	NON	NON	NON	NE	EXEMPT	NON	OUI	5	13
523873	Fontenay SS/Bois US 1	Jaloh Sirajor	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NON	NON	OUI	11	13
514388	Nogent S/Maine FC 1	Drane Moktar	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	EXEMPT	EXEMPT	NON	OUI	10	13
523411	US Ivry 1	Vaast Serge	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	EXEMPT	EXEMPT	NON	OUI	10	12
860284	Ville neuve AFC 1	Mawete Nsona Randy	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	NE	NE	NE	OUI	NON	OUI	NE	NE	NE	NE	EXEMPT	8	11
537053	Joinville RC 1	Dagueet Coline	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	NON	OUI	NE	EXEMPT	EXEMPT	NON	OUI	9	12
542388	FCMA 1	Bartolomucci Benissah	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	OUI	NE	OUI	OUI	NON	OUI	12	13
529210	Vitry ES 1	Ghediouche Zahra	NON	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	NON	NON	NE	EXEMPT	NON	OUI	9	13	
764445	TFC 2	Menant Marc	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NE	OUI	NON	NON	NE	EXEMPT	NON	OUI	8	11	
551086	AS ORLY 1	Gonzalez Kevin	OUI	NE	NE	NON	NON	OUI	OUI	NON	NE	NE	NE	OUI	NON	NON	NE	NE	NE	NE	NE	3	9
560655	FC ALFORVILLE 1	Gutraud Shay	OUI	NE	NE	NON	NON	OUI	EXEMPT	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	NE	NE	NE	NE	NE	5	11
500494	PRESNES AAS 1	?	?	NE	NE	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NE	NE	NE	NE	NE	0	12
541437	CSM BONNEUIL 1	?	?	NE	NE	NON	NON	OUI	EXEMPT	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NE	NE	NE	NE	1	12	
590215	AC Gentilly 1	Assoumani Dania	NON	NE	NE	NON	NON	OUI	EXEMPT	NON	NE	NE	NON	OUI	OUI	OUI	NE	EXEMPT	NON	OUI	7	11	
510193	Ormesson US 1	Mendes Dominique	NON	NE	NE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NON	OUI	NON	OUI	NE	EXEMPT	NON	OUI	6	11	
500716	Hay les Roses CA 1	Mikidadi Ridwane	NON	NE	NE	EXEMPT	OUI	OUI	OUI	OUI	NE	NE	NON	OUI	NON	OUI	NE	EXEMPT	NON	OUI	5	12	
739890	ST Maurice F.VGA 1	Alpali Augustin	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	EXEMPT	OUI	NE	NE	NE	OUI	OUI	NE	NE	NON	NON	OUI	10	12



ACTION PROMOTIONNELLE



Lauréat de la première édition, la Girly Tour grandit afin de devenir la FEM TOUR. Pour faire suite au projet de féminisation de la pratique la « Girly Tour », nous avons décidé de rendre cet événement autonome dans les clubs. Pour rappel, il s'agit d'une journée découverte visant à faire découvrir les diverses pratiques du football.

Journée Porte ouverte
28 Avril 09h45 - 12h
Ouvert aux licenciées et non licenciées
Parc du Tremblay, 161 boulevard de Stalingrad, Champigny-sur-Marne

Ateliers proposés :

- Mini match
- Golf foot
- Tir de précision
- Tir radar
- Futnet
- Jonglerie
- Parcours de motricité
- Quiz PEF
- Morpion
- Conduite de balle

Atelier arbitrage + Educatrice + Dirigeante
+ GOODIES

FEM TOUR
Football et Mixité

8 Clubs se sont portés volontaire pour l'accueillir. Nous leurs avons fourni un cahier des charges des activités, des visuels, du matériel et des plans d'actions pour les activités. Ces journées qui ont principalement eu lieu le mercredi ont permis d'accueillir les centres aérés de la commune d'accueil et ainsi de sensibiliser un public en marge du football.

Afin de garder l'identité de l'événement de base nous avons apportés quelques transformations au projet pour l'axer davantage sur le deuxième objectif à savoir : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité.

Pour cela nous avons décidé d'organiser des formations dédiées au femmes :

- Une formation arbitrage féminine suivie par 31 femmes
- Une formation d'éducatrices et de dirigeantes qui ont regroupé 30 femmes

L'aspect pratique de ces formations a pu être mise en application lors de notre journée finale de la FEM TOUR. En effet, nous avons organisé un rassemblement de tous les clubs accueillant une section féminine. Chaque club pouvait se présenter avec ses licenciés ainsi que des non licenciés pour leur faire découvrir la pratique.

Présentation vidéo de l'action :

<https://www.facebook.com/watch/?v=789737282890160>

La Girly CUP

La 4e édition de la GIRLY CUP 94 s'est tenue le mercredi 22 mai 2024. 14 collèges Val-de-Marnais et près de 240 joueuses se sont affrontées lors de ce tournoi 100 % foot féminin coorganisé avec l'UNSS 94.



NOTRE OBJECTIF EST ET RESTERA D'ACCOMPAGNER LES CLUBS POUR L'ENSEMBLE DE LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT.

- LA DEMARCHE ET LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE
- LES ELEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ENCADREMENT DEDIE.
- DES DONNEES SPECIFIQUES SUR LES CARACTERISTIQUES DES JOEUSES.
- L'OFFRE DE PRATIQUE PRECONISEE ET ADAPTEE AU PUBLIC FEMININ.
- LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE DES FILLES POUR ORIENTER LES JOEUSES A POTENTIEL

PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Les différentes actions menées en partenariat avec l'Education Nationale permettent de pratiquer le football tout en maîtrisant les rythmes familiaux, scolaires et sociaux.

Pour la 23^{ème} saison, un cycle football a été proposé dans le département intitulé « FOOT A L'ECOLE ». Il s'adresse aux classes de CM1 et CM2. Une convention avec l'Education Nationale a été établie. L'USEP participe également au projet.

Deux objectifs sportif et artistique à atteindre pour ce concours :

- 1- Participer à un cycle de 6 séances de football
 - 2- Réaliser une production artistique en lien avec le thème « **Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent !** »
- 47 classes inscrites, 47 ont rendu une production culturelle.
 - 17 circonscriptions, 20 villes, 911 enfants ont participé au projet.
 - Les 2 classes lauréates du Département sont :
 - Production statique : Mme de Cordova Elsa – Classe CE2-CM2 – Ecole Jean Rostand à Boissy Saint-Léger
 - Production dynamique : Mr Corotte Nathan – Classe CE2-CM1 – Ecole romain Gary à Thiais. Cette classe est également Lauréate académique.

Les séances et journées finales ont eu lieu entre mars et juin 2024.

Une dotation a été remise à chaque école participante à l'opération (Ballons + chasubles + coupelles) qui participe au double projet : culturel et sportif.

LA PRATIQUE



LE FUTSAL

Pour la cinquième saison, nous avons proposé des plateaux et critères aux jeunes des U6 aux U16 aux clubs Futsal. La pratique s'organise le weekend sans contrainte horaire. Etant le nombre insuffisant de clubs pour proposer suffisamment de rencontres, en accord avec les clubs, nous nous sommes associés au département de la Seine et Marne.

Après concertation avec les clubs Futsal, nous avons maintenu les catégories et la pratique :

- **U6-U7** : organisation de plateaux à 2 ou 3 clubs selon les effectifs (jeux et rencontres 4 contre 4 sur demi-terrain)
 - **U7-U8** : Mise en place d'un critérium
 - **U9-U10** : Mise en place d'un critérium
 - **U11-U12** : Mise en place d'un critérium
 - **U13-U14** : Mise en place d'un critérium
 - **U15-U16** : Mise en place d'un critérium
- Coupe Départementale Futsal U13 : l'Ecole Plésséenne de football gagne la Finale Départementale qui s'est déroulée à Villeneuve Saint Georges

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL



LA VGA SAINT MAUR VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13F



NOUVELLES PRATIQUES

FOOT EN MARCHANT

Cette saison, nous avons proposé des « matinées Foot en Marchant » le dimanche matin au District. Nous proposons cette nouvelle pratique aux personnes licenciées ou non âgées au minimum de 55ans. L'objectif à terme est de créer un critérium où les clubs seront en totale autonomie.

5 dates ont été proposées. 31 pratiquants dont 2 femmes ont pu pratiquer et apprécier cette pratique.



FUTNET

Cette pratique est toute nouvelle. C'est la première fois que nous la mettons en place. Une compétition départementale a été organisée. Malheureusement peu de clubs ont participé. Le club « Showtime Futnet Créteil » a remporté la compétition et s'est qualifié en finale régionale régionale.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Pour le Conseil Départemental – Val d’Ingo

L'évènement qui a eu lieu le dimanche 16 juin 2024 représente une course à obstacles dans lequel nous mettons en place et animons des ateliers de « tir de précision » au sein du parc des sports de Choisy-le-Roi.



Pour l'association Premier de Cordée

Mise en place de 6 Interventions dans les hôpitaux auprès de jeunes handicapés. Ce qui représente environ une centaine d'enfants.

Nous avons aussi animé un atelier football le MERCREDI 24 AVRIL à la « Journée Evasion » proposée par l'association Premier de Cordée au Stade de France au mois de juin. Environ 600 enfants souffrant de différents handicaps ont pu jouer au football en présence de Kylian Mbappé et Thierry Omeyer et nombre de sportif de haut niveau.

Journée Evasion : Manifestation au Stade de France





HOSPI'FOOT



A destination des IME et IMPRO du département, ce projet a pour but de faire profiter des bienfaits thérapeutiques du sport aux jeunes. Nous intervenons au sein des structures hospitalières en préparant et animant des séances de football adaptées aux contraintes motrices de jeunes en situation de handicap ou atteint de maladie.

Ce projet permet d'intégrer la pratique sportive dans le milieu hospitalier afin de favoriser l'inclusion.



CONCLUSION

Cette saison fut l'année du Championnat d'Europe et des JO 2024. Nous poursuivons nos actions de fidélisation, de développement et de promotion par le biais de nos actions techniques. La DTN incite à la **diversification des pratiques** ce qui nous amène à proposer de **nouvelles pratiques** telles que le **Footgolf, le Futnet ou le Foot en marchant**. Cependant, nous entretenons la **pratique de masse**, tout comme le **Futsal** qui reste un **axe prioritaire** de notre développement. La **pratique féminine** est en pleine expansion et le district répond à cette évolution en proposant chaque saison une offre de pratique plus aboutie et complète. Celle-ci permet actuellement de faire pratiquer les U6F jusqu'au Seniors F. Également, notre politique interne nous amène à diversifier notre public, c'est pourquoi nous axons davantage nos actions envers les **publics en situation d'handicap** : notre projet **Hospit'Foot, labélisé Impact 2024**, en est l'exemple le plus marquant.

Le développement, à travers le lancement de nouvelles pratiques, s'oriente vers d'autres publics. Les bénéfices du travail mis en œuvre, nous permet de constater **une augmentation de 16,54% de licenciées en pratique féminine**. Dynamisé par la transformation de **notre projet GIRLY TOUR (Lauréat National en 2023) en F.E.M. Tour (Football et Mixité)**, ces chiffres devraient poursuivre leur ascension lors de la saison 2024/25. Néanmoins, l'augmentation de ces flux deviennent de plus en plus complexe à gérer pour répondre et assurer une qualité d'accueil équivalente.

Le **Programme Educatif Fédéral** et le « **Label Jeunes** » restent des outils incontournables sur lesquels les clubs et le District s'appuient pour répondre aux objectifs d'accompagnement. Cette considération est illustrée par **l'obtention de 23 Labels** lors de la saison 2023/2024.



Avec **26 formations de cadres** sur la saison, cet axe reste une des priorités du District. Elles nous ont permis de **former 378 stagiaires** et d'offrir, outre des compétences footballistiques aux éducateurs, un climat d'entraînement sain et une méthode pédagogique adaptée aux jeunes licenciés. La demande reste importante du fait de la qualité des contenus, de l'approche ludique de l'équipe pédagogique, ainsi que du besoin de se former pour encadrer. Dans le cadre **des certifications**, nous avons pu organiser **4 examens** qui ont vu **60 participants** pour **52 reçus, soit 86% de réussite**.

L'animation du parcours de performance fédéral nous a amené à **observer 221 filles**. 32 d'entre elles ont été observé au niveau régional et **2 ont pu intégrer le pôle espoir de l'INF Clairefontaine**. Au niveau du public masculin, **257 jeunes ont été observé** lors du processus de détection U13G. **Sur les 3500 candidats, le nombre exceptionnel de 10 joueurs Val-de-marnais a intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir de Clairefontaine et 2 joueurs au sein du pôle espoir de Reims.**

Toutes les activités (le suivi des écoles de football, les sélections –détectations filles et garçons, les interventions dans les écoles primaires, le soutien aux sections sportives, les rassemblements Futsal...) ont été menées de front par l'ensemble de la Technique du District sous les Directives du Comité de Direction et avec les membres des différentes Commissions d'Arbitrage, du Football d'Animation, du Football Diversifié, Féminines, Médicale, Football en Milieu Scolaire et en particulier Technique) !

L'augmentation des missions qui sont les nôtres liée à la baisse du bénévolat ne nous permet pas de satisfaire les demandes, qui ne cessent de croître, des différents publics sur lesquels nous intervenons. La technique reste malgré tout très investie par ses missions qui restent passionnantes.



MERCI A TOUS

La Technique du District du Val de Marne de Football qui a pour mission principale d'être au service des clubs en tenant compte des Directives Nationales et Régionales.

- DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL -

*131 Boulevard des Alliés
94500 Champigny sur Marne*

Tél : 01.55.96.11.00

Site :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Adresses mails :

secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

technique@districtvaldemarne.fff.fr

cda@districtvaldemarne.fff.fr

formation@districtvaldemarne.fff.fr

